

RÉPUBLIQUE DU
CAMEROUN
Paix -- Travail -- Patrie

MINISTÈRE DE
L'ADMINISTRATION
TERRITORIAL ET DE LA
DÉCENTRALISATION

RÉGION DU LITTORALE

COMMUNE DE YINGUI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -- Work -- Fatherland

MINISTRY OF
TERRITORIAL
ADMINISTRATION AND
DECENTRALIZATION

LITTORAL REGION

YINGUI COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE YINGUI



Appui technique et financier du Programme National du Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisée par l'Institut Panafricain pour le Développement Afrique-Centrale (IPD-AC)



Octobre 2018

TABLES DE MATIÈRES

LISTE DES ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	vi
PREFACE.....	vii
RESUME EXECUTIF	ix
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION	1
Chapitre 1 : CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN	4
I. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA DECENTRALISATION	5
I.1. LES BASES CONSTITUTIONNELLES DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN	5
I.1.1. Les lois comme fondement de la décentralisation au Cameroun	6
I.1.2. Les fondements règlementaires de la décentralisation au Cameroun	6
I.2. PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	6
I.3. Concept du développement local	6
I.4. Liens entre développement local et décentralisation	7
I.4.1. Freins au développement local	8
I.4.2. Quelques alternatives à ces Freins au développement local	8
I.4.3. Démarche de la promotion du développement local (projet du développement du territoire).....	9
I.4.4. Démarche de projet du développement du territoire	9
I.5. Brève présentation de la commune de YINGUI.....	10
I.6. Milieu biophysique.....	14
I.6.1. Climat	14
I.6.2. Le relief	14
I.6.3. Les sols.....	14
I.6.4. La végétation	14
I.6.5. La faune	15
I.6.6. L'hydrographie.....	15
I.6.7. Milieu humain	15
(i) Quelques repères historiques de la commune (Population, ethnies, religions, principales activités économiques) /éventualité des populations marginales.....	15
(ii) Evolution de la population.....	16
(iii) Ethnies	16
I.6.8. Principales activités économiques : l'agriculture, la pêche, l'élevage et le commerce.....	17
I.6.9. Principaux services de l'espace communal.	17
I.6.10. Principales potentialités (et ressources) de la commune.....	18
Chapitre 2 : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE YINGUI.....	19
I. Contexte de l'étude	20
I.1. Présentation du CCAP	20
I.1.1. Définition du CCAP	20
I.1.2. But du CCAP	20
I.1.3. Axes du CCAP	20
I.1.4. Caractéristiques du CCAP	20
I.1.5. Facteurs de succès du CCAP	21
I.1.6. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP	21
I.2. Objectifs et méthodologie du CCAP	21
I.2.1. Objectifs de l'étude.....	21
(i) Objectif principal.....	21
(ii) Objectifs spécifiques	22
I.3. Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données	22
I.3.1. Échantillonnage	22
(i) Champ de l'enquête et population cible	22
(ii) Méthode de sondage	22
(iii) Taille de l'échantillon.....	22
I.3.2. Cartographie	23
I.3.3. Sensibilisation des ménages	23
I.3.4. Collecte des données	23

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

(i)	Outil de collecte (Présenter le questionnaire)	23
(ii)	Collecte des données	23
(iii)	Exploitation des données	25
II.	Méthodologie de mesure des indicateurs de perception	25
II.1.1.	Sur le questionnaire :	25
II.1.2.	Sur la mesure des indicateurs de perception	26
Chapitre 3 :	PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES	27
I.	Présentation de la population enquêtée	28
II.	Secteur de l'eau potable	30
II.1.	Disponibilité et utilisation des services de l'eau potable	30
II.2.	Coût et qualité des services de l'eau potable	34
II.3.	Appréciation des services de l'eau potable	34
II.4.	Raisons de non-satisfaction des populations	34
II.5.	Principales attentes en matière de service de l'eau potable	35
III.	Secteur de la santé	36
III.1.	Disponibilité et utilisation des soins de santé	36
III.2.	Coût et qualité des services sanitaires	38
III.3.	Appréciation des services de santé	39
III.4.	Raisons de non-satisfaction des populations	40
III.5.	Principales attentes en matière de service de santé	41
IV.	SECTEUR DE L'EDUCATION	42
IV.1.	Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle	42
IV.2.	Coût et qualité des services de l'éducation par cycle	44
IV.3.	Appréciation des services de l'éducation par cycle	45
IV.4.	Raisons de non-satisfaction des populations par cycle	46
IV.5.	Principales attentes des populations en matière d'éducation	47
V.	SERVICES PAR L'INSTITUTION COMMUNALE	49
V.1.	Raisons de non-satisfaction des populations	51
V.2.	Principales attentes en matière de services dans l'institution communale	52
	CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	53
Chapitre 4 :	PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE	
L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NDOM		55
ANNEXES		61
Annexe 1 : Liste des intervenants		62
Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête		63
Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune		76

LISTE DES ABREVIATIONS

APEE : Association des Parents d'Élèves et Enseignants

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique

CMA : Centre Médical d'Arrondissement

CME : Commune de Moyen Exercice

CPE : Commune de Plein Exercice

CRC : Citizen Reporting Card

CSE : Comité de Suivi- Évaluation

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

GIC : Groupement d'Initiative Commune

INS : Institut National de la Statistique

IPD-AC : Institut Panafricain pour le Développement Afrique-Centrale

OSC : Organisation de la Société Civile

PAARDIC : Programme d'Appui aux Actions Rurales de Développement Industriel et Commercial

PCD : Plan Communal de Développement

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PNDP : Programme National de Développement Participatif

ZD : Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Cantons et villages peuplés de l'arrondissement de YINGUI.....	11
Tableau 2 : Potentialités et ressources de la commune par secteur	18
Tableau 3 : Nombre de ZD de la commune de Yingui.....	22
Tableau 4: Répartition des répondants de SCORECARD de Yingui par groupe d'âge en 2017	28
Tableau 5: Répartition des répondants-chefs de ménages par groupe d'âge à l'enquête SCORECARD de Yingui en 2017	29
Tableau 6 : Systèmes d'approvisionnement en eau.....	30
Tableau 7 : principale source d'approvisionnement en eau	30
Tableau 8 : Qualité de l'eau	31
Tableau 9 : Temps moyen mis pour accéder à la principale source publique en eau.....	31
Tableau 10 : Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source	32
Tableau 11 : Institution/Personne résolvant la panne de la principale source publique d'eau.....	32
Tableau 12 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau.....	33
Tableau 13 : Appréciation des montants payés pour l'approvisionnement en eau.....	34
Tableau 14 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable.....	34
Tableau 15 : Raisons de l'insatisfaction des populations en matière d'approvisionnement en eau	34
Tableau 16 : Attentes des ménages en matière de service de l'eau potable	35
Tableau 17 : Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyens pour l'atteindre	36
Tableau 18 : Répartition des ménages par préférence de recours aux soins	37
Tableau 19 : Identification des responsables de formations sanitaires.....	37
Tableau 20 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées.....	38
Tableau 21 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire.....	39
Tableau 22 : Appréciation de l'accueil au sein des centres de santé	39
Tableau 23 : Raisons d'insatisfaction des services de santé	40
Tableau 24 : Les attentes des populations de Yingui des services de santé	41
Tableau 25 : Répartition des distances parcourue par des enfants issus des ménages par cycle.....	42
Tableau 26 : Caractéristiques de l'établissement	43
Tableau 27 : Nombre moyen d'élèves par classe et appréciation de la présence des enseignants	44
Tableau 28 : Appréciation du montant payé.....	45
Tableau 29 : État des salles de classe et structures ayant réfectionné la salle	45
Tableau 30 : Satisfaction des services de l'éducation.....	46
Tableau 31 : Attentes pour les services de l'éducation	47
Tableau 32: Obtention d'un service à la commune.....	49
Tableau 33 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune	50
Tableau 34 : Informations sur les actions de la commune / Implication des ménages.....	51
Tableau 35 : Insatisfaction vis à vis des services fournis par la Commune	51
Tableau 36 : Attentes des ménages	52
Tableau 37: Synthèse des problèmes rencontrés	56
Tableau 38: Plan d'action	57
Tableau 39: Programme de dissémination et de présentation du plan d'action	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte spécifiant la situation géographique de l'arrondissement de Yingui	12
Figure 2 : Localisation de YINGUI dans le département du NKAM.....	13

PREFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une action des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) apprécier l'action publique ou à amener les acteurs publics à rendre compte aux populations ; (ii) apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction de nouveaux besoins identifiés ; (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et (v) pourrait être un outil d'aide à la décision.

Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport permettront d'avoir un aperçu du niveau de satisfaction ou de non-satisfaction d'un échantillon représentatif de 320 ménages de la Commune de Yingui, tirés aléatoirement du fichier EC-ECAM4 par l'Institut National de la Statistique (INS) dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Les analyses des données obtenues pour les secteurs suscités ainsi que la synthèse des résultats, montrent que des efforts restent à faire pour améliorer le niveau de perception, par les populations des actions entreprises par les services publics dans les domaines retenus. La vision que j'ai de la commune de Yingui, est qu'au fil du temps le plan d'action arrêté au terme de cet exercice et reposant sur les attentes exprimées par les populations soit effectivement mis en œuvre au plaisir des populations de cette belle localité.



Chief NGUIME EKOLLO Frédéric
Ingénieur Général Polytechnicien des Mines
Officier de l'Ordre National de la Valeur

RESUME EXECUTIF

RESUME EXECUTIF

Pour permettre à la population d'apprécier les actions de l'État au sein des communes, le PNDP, outil mis en place par le Gouvernement en 2004 pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de la décentralisation, s'est donné de mener une enquête de perception des services fournis par l'État dans le cadre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique. L'objectif étant de capter auprès des populations, leurs perceptions de la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs ciblés, notamment l'eau potable, l'éducation, la santé et le service communal.

En effet, au cours de la deuxième phase de ce programme et ce, dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans 10 communes pilotes (01 commune dans chaque région du Cameroun) le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Celui-ci s'est basé d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal ; et d'autre part sur la dissémination de résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la qualité des services communaux.

Tenant compte des leçons tirées de cette expérience pilote, le PNDP a jugé utile de l'étendre progressivement à toutes les communes. Aussi, il a été retenu, dans la phase III du programme, de réaliser dans 160 communes une enquête auprès des ménages pour permettre aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics.

Pour la fiabilité des résultats de l'enquête inscrite dans cette perspective, le PNDP s'est appuyé fortement sur l'expertise technique de l'INS qui a planifié le sondage, selon les bases et la méthodologie scientifiques, et aussi réalisé le traitement des données collectées sur le terrain.

Dans sa phase opérationnelle, l'enquête commandée par le PNDP dans la commune de YINGUI a été menée par l'IPD-AC. Cette dernière fait partie des 15 communes retenues dans le Littoral et pour lesquelles les résultats issus de l'enquête seront destinés à être capitalisés pour améliorer l'action publique en vue d'une meilleure perception de celle-ci par les populations.

De l'analyse des données collectées sur le terrain, il en ressort que :

- pour ce qui concerne le secteur de l'eau potable, la plupart des ménages ne sont pas

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

satisfait du système d'approvisionnement en eau (57,0 %). Ils estiment notamment que l'eau est de mauvaise qualité, les points d'eau sont insuffisants et même, ceux qui existent sont éloignés ;

- dans le secteur de la santé, le niveau de non satisfaction est de 48,4% et s'explique par l'éloignement des formations sanitaires, la mauvaise qualité des services offerts et l'insuffisance de médicaments dans les formations existantes ;
- concernant le secteur de l'éducation, les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation seraient de 56,8% pour le cycle maternel, 74,8% pour le cycle primaire, 68,2% pour le cycle secondaire et 22,9% pour le cycle de formation professionnelle ;
- s'agissant des services communaux, la proportion des ménages insatisfaits est de 51,0%.

En définitive, pour améliorer la perception de l'action publique dans la commune de YINGUI, l'institution communale devra mettre sur pied un dispositif de suivi de la mise en œuvre effective du plan d'action issu de la présente étude.

ABSTRACT

ABSTRACT

To enable the population to appreciate the actions of the State within the municipality, the PNDP, a tool set up by the Government in 2004 to improve the living conditions of the populations in rural areas and to impulse the process of the decentralization, had decided to carry out a survey of perception of the services provided by the State within the Citizen Control of the Public Action. The objective is to collect from the populations, their perceptions of the satisfaction of the supply of public services in the targeted sectors, in particular the potable water, the education, the health and the municipal service.

Indeed, during the second phase of this program, as part of its mission, the PNDP has experimented in 10 pilot municipalities (01 in each region of Cameroon) a citizen control mechanism of public action.

This one was based on the one hand on the operation of household survey to collect the perception of the populations on the supply of public services in the sectors of the potable water, the health, the education and the service of the municipality; and on the dissemination of results in order to make significant changes to the quality of municipal services.

Taking into account the lessons learned from this pilot experience, the PNDP considered it useful to extend it gradually to all municipalities. Also, in phase III of the program, it was decided to carry out a household survey in 160 municipalities to enable the population to assess the supply of public services.

For the reliability of the results of this survey, the PNDP relied heavily on the technical expertise of the INS which planned the survey, according to the bases and the scientific methodology, and also carried out the processing of data collected in the field. In its operational phase, the survey commissioned by the PNDP in the Mouanko Council was conducted by the IPD-AC. The Mouanko council is one of the 15 Municipalities retained in the Littoral Region and for which the results resulting from the investigation are intended to be capitalized to improve the public action for the benefit of the populations.

From the analysis of the data collected in the field, it follows that:

- For the Potable water sector, most households are not satisfied with the water supply system (57.0%). In particular, they consider that the water is of poor quality, the water points are insufficient and even those which exist are far away;

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

- In the health sector, the level of non-satisfaction is 48.4% and can be explained by the remoteness of health facilities, the poor quality of services offered, staff shortcomings and the lack of medicines in existing health facilities;
- Regarding the education sector, the proportions of households not satisfied with education services would be 56.8% for the nursery cycle, 74.8% for the primary cycle, 68.2% for the secondary et and 22.9% for the vocational training cycle ;
- For municipal services, the proportion of households dissatisfied is 51.0%.

Ultimately, to improve the perception of public action in the commune of YINGUI, the municipal institution will have to set up a monitoring system for the effective implementation of the action plan resulting from the present study.

INTRODUCTION

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Promouvoir le bien-être des populations fait partie de l'une des plus grandes missions de l'État dans un pays. Ainsi, dans un environnement global marqué par les crises économiques, sociales et environnementales, et sous la pression des partenaires au développement, plusieurs de gouvernements africains dont le Cameroun, ont opté pour la décentralisation comme mode de gestion de l'État. En effet, non seulement la décentralisation contribue à une meilleure efficacité de l'action publique, mais aussi elle renforce le développement local et améliore l'équité à travers une meilleure répartition des ressources.

Le concept de développement local peut donc être compris comme un processus de création (production), de rétention (appropriation), et de redistribution (partage équitable) des richesses sur le territoire. Il est né de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire dont le but est de corriger les grands déséquilibres géographiques et socioéconomiques doit s'appuyer sur une organisation des volontés locales pour être efficace.

Un environnement juridique approprié étant indispensable pour la mise en place de la décentralisation, le gouvernement camerounais s'est doté d'un ensemble de lois, de décrets et d'outils pour l'encadrer. C'est ainsi que, le PNDP a été mis en place par l'État comme outil permettant d'accélérer la mise en œuvre du processus de décentralisation et promouvoir le bien-être des populations.

Pour mesurer l'action de l'État dans les communes, le PNDP s'est engagé à conduire un processus de Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans 160 communes. L'objectif étant de consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans ses réalisations, mais aussi dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal. Plus spécifiquement, il est question de réaliser une enquête de perception des populations sur la qualité des services de l'État dans les secteurs de l'eau potable, de la santé et de l'éducation ; ainsi que sur la fourniture de services par la commune.

Pour mener à bien cette action dans la commune de YINGUI, l'expertise de l'Institut Panafricain pour le Développement a été sollicitée par le PNDP. Au sein de la commune de YINGUI, l'enquête a été menée dans 14 zones de dénombrement dans lesquelles au total, 321 ménages ont été échantillonnés. La collecte de données a été faite auprès des ménages échantillonnés et les résultats sont consignés dans le présent document.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Le présent rapport est structuré de la manière suivante :

- Chapitre I : Cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et développement local au cameroun
- Chapitre II : Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Yingui
- Chapitre III : Principaux résultats et améliorations suggérées
- Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Yingui

**CHAPITRE 1 : CADRE LEGISLATIF ET
REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE
DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT
LOCAL AU CAMEROUN**

Le cadre législatif et réglementaire de la décentralisation et du développement local au Cameroun se scrute à travers un ordonnancement des textes juridiques, partant de la Constitution jusqu'au décret en passant par les lois ainsi que de la disposition des institutions en charge du développement local. Pour présentation expressive de ce chapitre, il semble méthodologiquement contraignant, de mettre en exergue d'une part les lois et règlements de la République en la matière (I-1) et d'autre part, les mécanismes de promotion de développement local tant au niveau national que local (I-2).

I. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA DECENTRALISATION

Pour que la décentralisation puisse prendre corps dans un État, il faut absolument le meubler d'un environnement juridique approprié. C'est ce que le gouvernement Camerounais s'est attelé à faire dans son ressort territorial. Il s'agira ici de présenter de façon ordonnancée les bases constitutionnelles, juridiques et réglementaires de la décentralisation au Cameroun.

I.1. LES BASES CONSTITUTIONNELLES DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN

La loi N°96/06 du 18 Janvier 1996 portant modification de la constitution de 1972 a fait de la décentralisation la pierre angulaire non seulement de l'expression de l'État de droit au Cameroun, mais également de la promotion du développement local. L'alinéa 2 de l'article premier du titre premier, « *De l'État Et de La Souveraineté* » conditionne la forme de l'État à l'instauration de la pratique de la décentralisation comme modèle de gouvernance. On peut y lire « la République du Cameroun est un État unitaire décentralisé ». Le titre X, *Des Collectivités Locales* consacre huit (08) articles (de l'article 55 à l'article 62) pour encadrer la pratique de la décentralisation. Il se manifeste là, de la part du constituant camerounais, une réelle volonté de faire des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des acteurs à part entière de la construction et de la consolidation des idéaux de paix, de l'intégration nationale, de promotion de la démocratie et du développement local. On peut y lire en l'article 55, alinéa 2 « les Collectivités Territoriales Décentralisées sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. Elles s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi. Les conseils des collectivités territoriales décentralisées ont pour missions de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif des collectivités ».

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Ceci illustre à suffisance que la décentralisation camerounaise a en amont une base constitutionnelle conséquente. Qu'en est-il de la loi.

I.1.1. LES LOIS COMME FONDEMENT DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

La constitution dans son titre XII, *Des Dispositions Transitoires et Finales* annonce la mise en place progressive des institutions constitutionnellement établies. C'est dans ce sillage que le législateur camerounais, va se pencher dans l'opérationnalisation de la décentralisation. Les lois dites de la décentralisation du 22 juillet 2004, consacrent ainsi la pratique de cette forme nouvelle de gouvernance. La loi N°2004/017 d'Orientation de la Décentralisation vient fixer les règles générales applicables en matière de la décentralisation territoriale, tel que le chapitre premier du titre premier l'énonce. Dans l'ensemble on y trouve la définition d'un cadre d'action, la description des acteurs et leurs missions. La loi N°2004/018 portant sur les Communes et celle N°2004/019 portant sur les Régions ont apporté une plus-value significative dans la définition des missions des acteurs ainsi que dans les mécanismes d'actions de ces derniers.

Si les lois donnent fondamentalement une base à la décentralisation au Cameroun, la réglementation participe également à la concrétisation de la pratique de la décentralisation et par conséquent constitue un fondement non négligeable de celle-ci.

I.1.2. LES FONDEMENTS RÉGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

On y retrouve une kyrielle de mécanismes d'actions, dont les plus fréquents se recrutent dans les décrets, les arrêtés et les ordonnances. En général, ces instruments participent de la rationalisation du fonctionnement des acteurs interpellés de près ou de loin, par la décentralisation. On peut y observer : les orientations dans le transfert des compétences, dans la gestion des ressources communales et dans la gestion des relations. En somme, on assiste à un ensemble de mécanismes portés par le pouvoir exécutif, dans le souci d'harmoniser un environnement de plus en plus concurrentiel, afin de rester cohérent avec les engagements de l'État vis-à-vis de lui-même et des autres acteurs tant nationaux qu'internationaux.

I.2. PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Dans cette rubrique, nous présenterons le concept du développement local, le lien entre le développement local et la décentralisation, la démarche de promotion du développement local et les outils de la promotion du développement local.

I.3. CONCEPT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Le concept de développement local naît de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire (logique d'État) mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socioéconomiques (logiques du marché) ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logique de territoire).

Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps, les acteurs). Il permet à la population du territoire concerné de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel et environnemental par la participation active, individuelle et collective de l'ensemble des citoyens.

Processus dynamique et incertain plutôt que réalité figée, le développement local est ainsi à la fois un problème de consolidation territoriale et de coordination entre les différents acteurs, qui interpelle les contextes institutionnels locaux. Par ailleurs, cette notion comporte une dimension endogène qui insiste sur la mobilisation et la valorisation productive des ressources, des énergies, des forces sur un espace (ou un « territoire ») sans que ce dernier ne désigne à priori une aire donnée, aux délimitations physiques précises, fixes et aisément repérables. Il est essentiel de souligner que ce qui peut être « local » ici est régional, voire national ailleurs.

I.4. LIENS ENTRE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DÉCENTRALISATION

Selon la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, art. 2, al. 2, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. La décentralisation, c'est aussi un maire élu pour exercer des compétences avec des moyens humains et financiers sur un territoire déterminé.

Entre décentralisation et développement local, il y va plus que d'un accommodement entre deux modes de gestion ; l'un, redistributif de compétences centrales vers les périphéries de l'État, l'autre, participatif à la base, des forces qui composent une communauté.

La population, et donc le citoyen, est au centre du processus de décentralisation et du développement local.

La décentralisation et le développement local sont au service de la réduction de la pauvreté doivent être le moteur d'un développement durable, avec ce que ses composantes économiques, environnementales et sociales ont d'indissociable.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

La décentralisation et le développement local, comme processus de mobilisation des acteurs locaux pour la création, la distribution des richesses sur un territoire, concerne les États centraux au travers de l'élaboration de leur stratégie de réduction de la pauvreté.

Ainsi, en transférant les compétences et les ressources, la décentralisation peut promouvoir la démocratie locale et la bonne gouvernance et contribuer de manière durable au bien-être des populations locales.

Si le développement local est fondé sur la participation et le consensus, la décentralisation en revanche contient l'expression d'un droit de substitution légitime ; c'est la différence fondamentale entre la décentralisation, comme projet politique, et le développement local, comme pratique sociale.

I.4.1. FREINS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

De nombreux facteurs liés au partage du pouvoir peuvent empêcher la réalisation du développement local. Au nombre de ces facteurs, nous pouvons citer:

- Une coopération difficile entre l'État et les collectivités locales qui peut freiner toute dynamique d'actions communes. On peut citer, à cet effet, la lourdeur du cadre unitaire et la fragmentation territoriale qui ont tendance à induire des interventions moins complémentaires, des chevauchements de compétences et la dispersion des initiatives, ainsi qu'un cloisonnement des institutions et des budgets ;
- Une médiation difficile du gouvernement local qui ne cherche pas à coordonner les actions des différents acteurs locaux au risque de créer la communalisation, c'est-à-dire le fait de considérer la commune comme étant le but de la décentralisation et du développement local. Le rôle du gouvernement local devrait s'apparenter à celui d'un stimulateur et facilitateur du développement, qui créerait un espace de concertation où les différents acteurs locaux se retrouveraient et discuteraient de la promotion du territoire.

I.4.2. QUELQUES ALTERNATIVES À CES FREINS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une première solution est le contrat plan qui est un cadre de collaboration contraignant entre l'État et la commune pour la poursuite des objectifs de développement. Défini par la loi N°2011/008 du 06 mai 2011 sur l'aménagement et le développement du territoire, le contrat-plan est un document négocié entre l'État d'une part, une collectivité décentralisée, un groupe de communes ou un syndicat de communes d'autre part, éventuellement assorti de contrat particulier, définissant de manière détaillée le partage solidaire des responsabilités en vue de

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

l'exécution harmonieuse de programmes pluriannuels de développement ou des actions d'aménagement du territoire dans une ou plusieurs communes ou une région pendant une période déterminée, et dans lequel chaque partenaire s'engage sur la nature, le contenu et le financement partiel des différentes actions programmées.

D'autres solutions peuvent être envisagées parmi lesquelles, la création des sociétés d'économie mixte locale qui associeraient les collectivités locales au secteur privé ainsi que la multiplication des fora permettant la concertation et la naissance de l'ingénierie territoriale

I.4.3. DÉMARCHE DE LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (PROJET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE)

Le développement territorial part de l'idée selon laquelle chaque territoire, chaque région a des potentialités qu'il peut valoriser grâce au projet de développement local, conçu et mis en œuvre avec et pour les populations.

Un projet de développement local ou « processus de développement territorial » vise le changement de la situation d'un territoire et de ses habitants par la valorisation des qualités (ressources, atouts, valeurs), minimisant les handicaps et le contournement des contraintes.

Il est initié et mis en œuvre par et avec, la participation de ses habitants et de leurs « institutions ». Il tente de répondre à leurs aspirations, et de valoriser leurs « richesses » collectives.

Quatre conditions doivent être vérifiées pour parler de projet de développement local :

- Un projet de développement local doit être déployé sur un territoire ;
- Sa conception doit reposer sur un consensus formulé à travers un ensemble d'avantages, d'opportunités ou d'objectifs ;
- Sa mise en œuvre doit associer les populations locales ;
- Il est conduit par des « institutions » ou des dispositifs qui sont à la dimension du territoire où il s'applique.

I.4.4. DÉMARCHE DE PROJET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La démarche du projet de développement du territoire est participative, porteuse d'une certaine vision de la citoyenneté.

Elle compte cinq étapes en interaction permanente pendant le déroulement du projet :

- Diagnostic ou état des lieux ;

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Il consiste en une étude pluridisciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire afin de lire et de comprendre le territoire et de choisir ce qu'il faut faire pour répondre aux enjeux essentiels de celui-ci.

➤ Élaboration

Le diagnostic permet d'identifier certaines orientations et d'élaborer les actions à mener. Orientations et actions sont priorisées pour répondre aux enjeux du territoire. Le plan d'actions qui en découle ne peut cependant être considéré comme acquis qu'après l'obtention des financements. Il s'agit également ici d'identifier les actions à conduire en partenariat avec les financeurs et autres partenaires au développement et de les valider ainsi par des instances extérieures.

➤ Contractualisation

Il s'agit ici d'une phase de signature de conventions avec des partenaires financiers et autres partenaires œuvrant dans le domaine du développement. C'est également la phase de contractualisation avec les divers partenaires en charge de l'exécution ;

➤ Conduite

Il est possible au cours de l'exécution du projet, d'identifier de nouvelles initiatives non initialement prévues, et susceptibles d'enrichir le projet.

Pour suivre le déroulement du projet, il faut définir collectivement les indicateurs de suivi qui aident au pilotage de ses actions. Il est clair que pour accorder des chances de réussite au projet, des études de rentabilités sont nécessaires.

➤ Évaluation

Il s'agit ici d'un arrêt afin de porter un jugement sur la façon dont le projet est réalisé. Des critères, définis collectivement, permettent de contribuer à cette appréciation du point de vue de l'impact, de la pertinence, de l'efficacité, de la cohérence interne ou externe, de l'efficience et de la qualité. L'évaluation est réalisée en interne par les acteurs du territoire, avec éventuellement un appui externe (regard extérieur).

I.5. BRÈVE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE YINGUI

YINGUI est une commune du département du NKAM dans la région du Littoral. YINGUI se trouve à 53 km de YINGUI et à 130 km environ de Douala. Elle est située entre le 4^e et le 5^e

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

degré de latitude nord et entre le méridien 11°3' du coté nord-ouest et le méridien 4°35' vers le sud.

YINGUI est limitée au Nord par le NORD MAKOMBE, au Nord-Est par NDIKINIMEKI, au Sud et à l'Ouest par YINGUI, à l'Est par NGAMBE.

La commune de YINGUI a été créée en 1970, puis rattachée à YINGUI. Elle a été éclatée par la suite et restaurée en 1997. Elle compte 5 cantons (Ndoktouna, Ndokbanol, Ndokbiakat, Ndoknanga et Ndem), seuls 4 sont effectivement habités.

Pour des raisons liées à la guerre et à l'exode rural, la population de l'arrondissement a décru au fil des ans. Depuis 1933, on est passé de 15 000 âmes à près de 5 000 aujourd'hui qui y vivent de façon permanente. Compte tenu de la présence effective de la population, YINGUI compte 14 villages et le centre urbain selon le tableau 2.

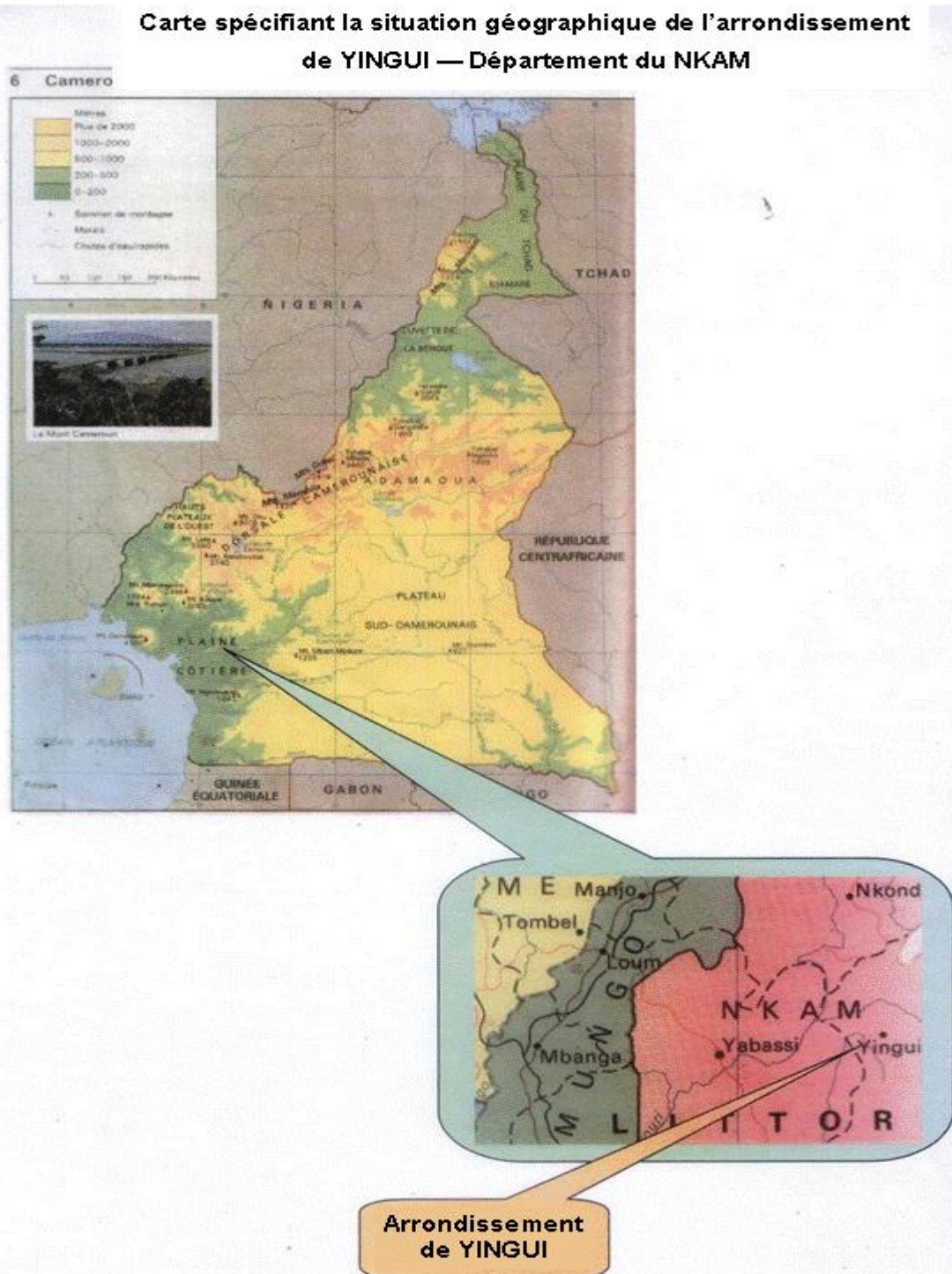
Tableau 1: Cantons et villages peuplés de l'arrondissement de YINGUI

N°	CANTONS	VILLAGES
1	NDOKBANOL	Kak
		Koh
		Maninga Makombe
		Mosse
		Ndokanyack
		Ndokhende
		Ndokmem nord
		Ndokmem sud
		YINGUI 2
		YINGUI centre
2	NDEM	Ndem
3	NDOCKBIAKAT	Eboh
		Iboti
		Logndeng
4	NDOKNANGA	Lognanga

Source : PCD de la commune de YINGUI

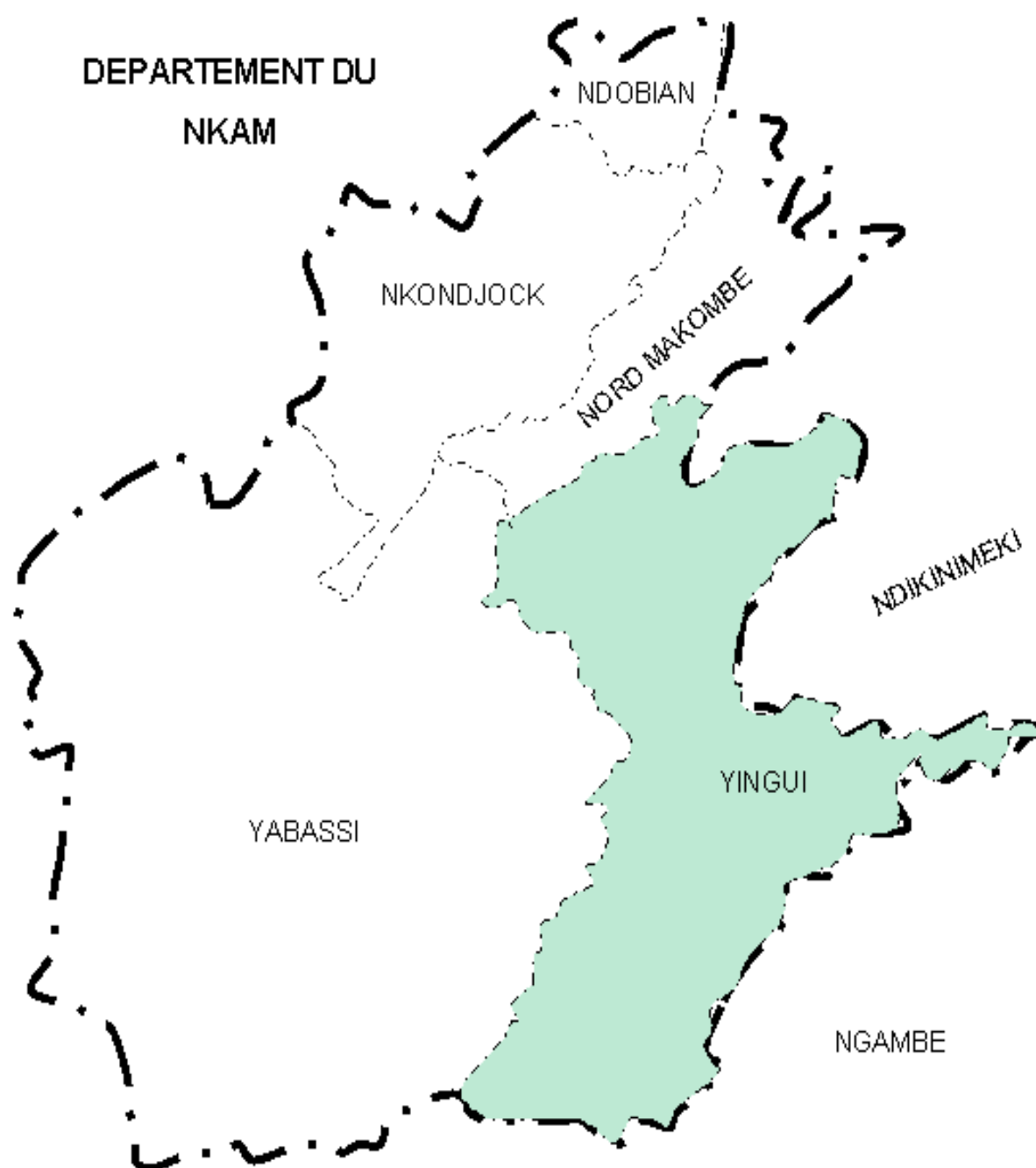
Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Figure 1 : Carte spécifiant la situation géographique de l'arrondissement de Yingui



- Recherche bibliographique et montage cartographique par le secrétariat exécutif de EG-YINGUI
- Source: Edition Mac MILLAN

Figure 2 : Localisation de YINGUI dans le département du NKAM



Source : PCD de YINGUI

I.6. MILIEU BIOPHYSIQUE.

I.6.1. CLIMAT

Le climat de l'arrondissement de YINGUI, est caractérisé par une forte pluviosité. Il est à cheval entre deux types d'influences climatiques : La mousson de la côte et le climat équatorial. De manière simple, il est subdivisé en quatre saisons qui sont :

- Une grande saison sèche, de décembre à mi-mars ;
- Une petite saison des pluies de mi-mars à mi-mai ;
- Une petite saison sèche de mi-mai à mi-juillet ;
- Une grande saison des pluies de mi-juillet à mi-novembre.

I.6.2. LE RELIEF

Le relief de YINGUI est très pittoresque et présente une géomorphologie assez variée. Au Nord on trouve un relief assez accidenté, constitué de collines, de plateaux surélevés et des vallées peu profondes. Au Sud, le relief est constitué de prairies et de plateaux. La commune de YINGUI est localisée dans la zone de transition entre le plateau Sud camerounais qui couvre la plus grande partie de la superficie, l'extrême avancée des plaines littorales et la retombée méridionale des hauts plateaux de l'Ouest.

I.6.3. LES SOLS

Les sols sont en général ferralitiques et argileux. La couche humifère est très mince, profonde, rouge brun et très fertile. Deux principaux groupes de sols se distinguent à savoir :

- ✓ Les sols ferralitiques rouges ;
- ✓ Les sols ferralitiques jaune sur les plateaux résiduels en amont des versants.

I.6.4. LA VÉGÉTATION

Le NKAM fait partie de la grande zone agro écologique Sud forestière, qui couvre les régions du Centre, de l'Est, du Littoral, du Sud et du Sud-ouest et qui englobe toute la zone dite maritime et la zone équatoriale. Elle se caractérise par sa végétation passablement dense. C'est une zone de contact forêt-savane. À l'Est, on trouve la savane péri-forestière et la forêt hydrophile à l'Ouest, qui couvre les $\frac{3}{4}$ de la surface. Elle se présente sous deux aspects qui sont :

- ✓ La forêt secondaire marquée par la présence de l'homme ;
- ✓ La forêt primaire caractérisée par ses sous-bois.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Ce couvert végétal est une forêt dense constituée d'essences précieuses d'arbres, telles que : le Sapelli, le Sipo, le Doussié et l'Ebène, très prisées sur les marchés national et international. D'autres essences de bois, de moindre valeur commerciale, sont simplement utilisées par l'homme pour son usage au quotidien.

La savane péri-forestière occupe une petite superficie qui s'amenuise d'avantage du fait de la création des plantations. Cette savane est arbustive dans les secteurs fortement cultivés par la population.

I.6.5. LA FAUNE

Les enquêtes au sein des villages ont révélé une faune abondante et diversifiée qui correspond à celle des écosystèmes de savane et de forêt. Les espèces identifiées sont : les buffles, les biches, les antilopes, les gazelles, les singes, les chimpanzés, les gorilles, les lièvres, les porcs épics, les pangolins, etc.

On rencontre également une importante faune aquatique dont les principales espèces sont : les silures, les carpes, les tilapias, les capitaines, etc.

I.6.6. L'HYDROGRAPHIE

L'arrondissement de YINGUI présente aussi un vaste réseau hydrographique dont les principaux cours d'eau sont : MAKOMBE, NEBO, NOUYE, MASSOUK, NIBOUEM, NIKENG, MAKO, NEKEM, HAN LOGLONGO, YINGUI BENONOLI, qui se jettent presque tous dans les grands fleuves tels que le NKAM, la SANAGA et la YINGUI. Ces rivières regorgent plusieurs espèces de poissons.

I.6.7. MILIEU HUMAIN

(i) Quelques repères historiques de la commune (Population, ethnies, religions, principales activités économiques) /éventualité des populations marginales

La tribu BANEN est la composante ultra majoritaire de l'arrondissement de YINGUI. Les BANEN de YINGUI sont répartis en quatre (04) grands groupements, à savoir les groupements : NDOK-BIAKAT ; NDOK-TOUNA ; NDOK-NANGA ; NDOK-BANOL.

Les NDOK-BANOL sont composés de quatre (04) grandes familles qui sont : Ndek Tok ; Ndek Ndeféli ; Ndek Nyok et Ndek Banda. On les retrouve du côté nord de la commune.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Les NDOK-TOUNA viennent du MBAM ET INOUBOU et précisément de l'arrondissement de NDIKINIMEKI d'où ils ont migré pour s'installer à YINGUI. On les retrouve du côté du sud.

Les NDOK-BIAKAT ont également leurs origines dans l'arrondissement de NDIKINIMEKI. C'est un grand groupe, mais assez dispersé dans tout l'arrondissement et principalement dans le centre.

Les NDOK-NANGA sont des descendants de NANGA BOUMEK, fils de BOUMEK qui lui aussi venait de NDIKINIMEKI et précisément de ETOUNDOU. Ils se retrouvent majoritairement du côté de la SANAGA MARITIME près de MASSOK.

L'histoire rapporte que le peuple BANEN du fait de multiples migrations survenues au 17^{ième} et au 19^{ième} siècle, s'est disloqué en plusieurs clans. Ceux-ci se sont dirigé les uns vers le sud, les autres vers le sud-ouest. Les populations BANEN sont principalement installées dans Trois unités administratives ; NDIKINIMEKI et NITOUKOU dans le département du MBAM et INOUBOU et YINGUI dans le département du NKAM. A côté de cette tribu, vivent les NDEM, eux-mêmes issus d'un mouvement migratoire qui a poussé les populations de la zone Nord du NKAM vers le Sud de ce département.

(ii) Évolution de la population

Pour des raisons liées à la guerre et à l'exode rural, la population de l'arrondissement a décliné au fil des ans. Vers 1933 elle était estimée à 15 000 âmes. D'après le 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitat en 2005 (3^e RGPH), la population de YINGUI est de 2304 habitants, avec un rapport de masculinité de 104,70 %.

(iii) Ethnies.

Les principaux groupes ethniques résidant dans la commune sont :

- ✓ Les BANEN (majoritaires, qui à eux seuls couvrent quatre cantons) ;
- ✓ Les BASSA ;
- ✓ Les NDEM ;
- ✓ Les NYOKON et d'autres populations allogènes venues pour des raisons de travail.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

I.6.8. PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : L'AGRICULTURE, LA PÊCHE, L'ÉLEVAGE ET LE COMMERCE.

L'activité économique de la commune de YINGUI est fortement centrée sur l'agriculture avec le regroupement de quelques opérateurs en GIC ; les principales cultures pratiquées sont les cultures vivrières (manioc, banane plantain, arachide, etc.) et les cultures de rentes comme le cacao et le palmier à huile. Par contre, la pêche ne constitue pas une activité économique importante pour les habitants. Parlant de l'élevage, il est pratiqué de manière sentimentale (c'est-à-dire que les populations développent une profonde sympathie avec les animaux qu'ils élèvent, comme pour des animaux de compagnie à tel point que les vendre ou les consommer devient très difficile. Ils préfèrent ainsi les garder jusqu'à leur mort souvent naturelle, d'où l'expression consacrée d' « élevage sentimental ». En effet, bien que potentiellement porteur, l'élevage ne constitue pas une activité prioritaire pour les résidents de la commune ; il existe quelques petits élevages traditionnels de volaille et de porc à une échelle très réduite. On dénote aussi la présence d'autres activités, notamment le petit commerce ; le transport par moto à l'intérieur de la ville ; l'exploitation forestière.

Le commerce occupe une place prépondérante dans l'économie locale. Le commerce des aliments est l'activité qui regroupe le plus grand nombre de personnes, suivi du commerce général. Les débits de boisson constituent une activité assez florissante de la ville.

I.6.9. PRINCIPAUX SERVICES DE L'ESPACE COMMUNAL.

- **Les infrastructures de santé :** La commune de YINGUI dispose d'un Centre Médical d'Arrondissement (CMA) dans la ville et d'un centre de santé à IBOTI.
- **Les infrastructures d'éducation :** La commune de YINGUI compte une (01) inspection de l'éducation de base ; neuf (09) écoles primaires (publiques et confessionnelles) ; une (01) SAR-SM ; un (01) lycée d'enseignement général et un (01) CETIC.
- **Les réseaux :** il existe un réseau électrique non connecté à AES/SONEL ; ce réseau électrique fonctionne à l'aide de deux groupes électrogènes qui tombent fréquemment en panne, d'où l'obscurité qui prévaut habituellement dans la ville. Le réseau d'adduction d'eau fonctionne dans la ville.
- **La télécommunication :** les réseaux de téléphonie CAMTEL, Orange sont absents. Seul MTN est présent à l'intérieur de l'espace urbain. On note aussi la présence d'un bureau des PTT (Poste et Télécommunication)

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

- **Les routes** : l'ensemble du réseau routier de la commune est constitué de routes en terre, carrossables en saison sèche et quasi-impraticables en saison de pluie.

I.6.10. PRINCIPALES POTENTIALITÉS (ET RESSOURCES) DE LA COMMUNE

Tableau 2 : Potentialités et ressources de la commune par secteur

N°	SECTEURS	POTENTIALITES	RESSOURCES
1	EAU ET ENERGIE	• Réhabilitation de l'adduction d'eau à partir du captage gravitaire dans l'espace urbain. • Perspective d'une connexion du réseau électrique de la commune au réseau AES/SONEL.	• Existence d'un captage gravitaire. • Existence de quelques forages. • Existence de deux groupes électrogènes. • Existence d'un réseau électrique installé.
3	TELECOMMUNICATION	• Possibilité d'implantation d'antennes de relais pour les télécommunications (Existence de collines favorables)	• Présence d'une antenne de relais MTN.
4	SANTÉ	• Appuis potentiels de la TRC en faveur du CMA (dons divers, travaux de réfection, etc.).	• Existence d'un CMA avec dix (10) lits, encadré par un (01) médecin généraliste. • Médicaments et matériel de santé disponibles. • Présence de deux groupes électrogènes au CMA.
5	ENSEIGNEMENT DE BASE	• Accroissement des enseignants originaires de YINGUI (Les jeunes ressortissants de YINGUI s'orientent aussi déjà vers les ENIEG).	• Existence d'une inspection de l'éducation de base, d'une école publique, d'une école pilote, d'une école CEBEC
6	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	• Existence d'un CETIC et d'un Lycée d'enseignement général	• Existence d'un lycée d'enseignement général.

Source : PCD de YINGUI

**CHAPITRE 2 : SYNTHÈSE
METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE
CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE YINGUI**

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

I.1. PRÉSENTATION DU CCAP

I.1.1. DÉFINITION DU CCAP

Le contrôle citoyen de l'action publique (ScoreCard) se définit comme toute action des citoyens/OSC qui vise entre autres à (i) apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés; contrôler l'action publique et/ou à obliger les responsables à rendre compte aux citoyens.

I.1.2. BUT DU CCAP

- *Promouvoir la gouvernance*
 - Crise de légitimité de l'État ;
 - Insuffisance des mécanismes conventionnels ;
- *Accroître l'efficacité de l'action publique*
 - Meilleure prestation des services publics ;
 - Conception plus éclairée des politiques ;
- *Renforcer les moyens d'action*
 - Faire entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

I.1.3. AXES DU CCAP

Le CCAP a recueilli les informations sur la satisfaction des ménages sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'eau potable, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la commune.

I.1.4. CARACTÉRISTIQUES DU CCAP

Le PNDP a décidé de réaliser une enquête dans 160 communes auprès des ménages pour capter leurs perceptions sur l'offre de service dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et le service communal.

À travers ce processus, le PNDP voudrait consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans ses réalisations, mais également dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal.

La conduite technique de l'opération a été confiée aux Organisation de la Société Civile (OSC) pour leur indépendance et leur connaissance du milieu.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

L'appui technique de l'INS est prépondérant tant sur la conception que sur l'opérationnalisation.

I.1.5. FACTEURS DE SUCCÈS DU CCAP

Le succès du CCAP exige un comité suffisamment indépendant pour que les résultats reflètent la perception réelle des bénéficiaires, il devrait également être suffisamment fort pour accompagner la commune dans la conduite des changements qui seront suggérés par l'évaluation. Ceci pourrait faire penser à deux scénarii extrêmes :

- comité externe à la commune et totalement indépendant avec un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des communes ou ;
- un comité composé de personnels et élus de la commune ayant un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des communes ;

I.1.6. MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU CCAP RETENUE DANS LE CADRE DU PNDP

- Mettre en place des instances de coordination et d'exécution de l'opération aux niveaux national, régional et communal;
- Organiser un atelier au niveau national et régional regroupant des acteurs institutionnels qui pourront contribuer à l'institutionnalisation de l'opération (MINEPAT, MINATD, les CVUC, MINSANTE, MINEE, MINEDUB, MINESEC, INS, GIZ, etc.);
- Négocier l'engagement des parties prenantes pour l'opération ;
- Collecter, traiter et analyser les données ;
- Élaborer les rapports ;
- Diffuser les informations / leçons apprises et négocier des changements.

I.2. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DU CCAP

I.2.1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

(i) Objectif principal

L'objectif de cette étude est de contribuer à la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

(ii) Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'étude :

- ✓ présente le niveau de satisfaction des ménages par rapport aux secteurs de : (i) l'eau potable ; (ii) l'éducation ; (iii) la santé (iv) des services communaux ;
- ✓ élabore une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées ;
- ✓ élabore un dispositif de suivi-évaluation des actions programmées.

I.3. MÉTHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET DE COLLECTE DE DONNÉES

I.3.1. ÉCHANTILLONNAGE

(i) Champ de l'enquête et population cible

Le champ géographique de cette enquête est l'ensemble de la commune de Yinguï qui est volontaire pour la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique.

Dans le cadre de cette enquête, les unités d'observation pour apprécier les actions communales dans les secteurs ciblés sont les ménages. Par ménage, on entend une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage.

(ii) Méthode de sondage

Lors de la cartographie de la commune de Yinguï réalisée par l'INC, les ménages ont été dénombrés. Ensuite un numéro échantillon a été attribué à chaque ménage et enfin 320 ménages à enquêter ont été tirés au hasard. Sur le terrain, il s'agissait pour l'enquêteur de retrouver chaque ménage préalablement tiré et dont le numéro était marqué au front de la porte principale et d'administrer le questionnaire au chef de ménage ou à n'importe quel adulte en bonne santé mental et membre du ménage.

(iii) Taille de l'échantillon

La commune de Yinguï comptait quatre (04) zones de dénombrement (ZD).

Tableau 3 : Nombre de ZD de la commune de Yinguï

Numéro de la Zone de Dénombrement (ZD)	Nom de la zone de dénombrement
01	Ndockanyack

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Numéro de la Zone de Dénombrement (ZD)	Nom de la zone de dénombrement
02	Ndockanyack/Titiba
03	Yingui Centre
04	Logndeng-Iboti

Source : PNDP, octobre 2017

I.3.2. CARTOGRAPHIE

La base cartographique ayant été utilisée est celle de l'INS enquête complémentaire ECAM-4 réalisée d'octobre 2016 à janvier 2017.

I.3.3. SENSIBILISATION DES MÉNAGES

Une fois arrivées dans la commune, nous avons rencontré le Sous-préfet de la localité avec la lettre officielle rédigée par le Gouverneur. Des photocopies de cette lettre ont été remises aux enquêteurs et aux chefs des villages pour les convaincre les officiels et les populations du caractère officiel de l'enquête. Nous avons rencontré l'adjoint au Maire qui a également diffusé l'information dans sa commune.

Nous avons également travaillé ensemble sur le terrain avec le Cadre Communal de Développement de Yingui qui est très connu par les populations et sa présence a persuadé plusieurs populations du caractère officiel de l'enquête.

I.3.4. COLLECTE DES DONNÉES

(i) Outil de collecte (Présenter le questionnaire).

Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire ménage. Il est composé de cinq (5) sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'eau potable, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et la dernière sur les services communaux.

(ii) Collecte des données

- Sélection et formation des agents de collecte et des superviseurs

L'appel à manifestation a été lancé dans la commune pour recruter les jeunes qui avaient au moins le baccalauréat. Cependant, ces jeunes étaient plutôt à Yabassi et à Douala. Face à cette difficulté, nous avons contacté le CCD de la commune et le Délégué de la Jeunesse et de l'éducation civique de l'arrondissement de Yingui qui ont trouvé les jeunes originaires de la

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

commune qui remplissaient les conditions d'éligibilité. Ces jeunes sont venus de Douala et de Yabassi.

La formation s'est étalée sur trois jours, à savoir les 04, 05 et 06 octobre 2017 en salle. Le soir du 06 octobre 2017, il y a eu la descente de tous les participants à Ndogbé (zones de dénombrement de la commune de Yabassi) pour la pratique.

La méthodologie utilisée était l'andragogie qui place l'apprenant au centre de sa propre formation. Cette méthodologie était ponctuée des exposés suivis des échanges, des simulations, de jeux de rôle, des études de cas et des stimulants pour garder les participants éveillés tout au long de la formation.

- Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée dans l'arrondissement de Yingui du 07 au 14 octobre 2017. Elle a donc duré une semaine. Les 10 enquêteurs formés ont repéré les 320 ménages tirés au hasard dans les quatre zones de dénombrement par l'équipe de l'INC qui a réalisé la cartographie et a administré le questionnaire à un membre adulte de chaque ménage.

- Difficultés rencontrées

Nous avons eu beaucoup de difficultés pour nous accorder sur le montant des honoraires et des per diem des enquêteurs. Les taux retenus étaient très élevés. Par ailleurs, il nous fallait assurer les frais de transport de Yabassi à Yingui et payer le retour, après avoir remboursé le transport des enquêteurs venus de Douala. La charge financière était très énorme.

Les difficultés de transport de Douala à Yabassi et de Yabassi à Yingui. Nous avons connu plusieurs pannes en route. Heureusement, les moto taximen étaient équipés pour dépanner les motos. (Voir photo). La route était boueuse, glissante et inondée par endroits. De Yabassi à Yingui, trois arbres étaient tombés et barraient la route.



PHOTO 1 : Moto en panne lors du voyage Yabassi-Yingui. Le conducteur (A) est en train de la réparer avec l'aide de son collègue (B) qui s'est arrêté pour lui porter secours.

Source : Photo SADOS, octobre 2017

Les absences de certains chefs de ménage ont poussé les enquêteurs de repasser plusieurs fois à leur domicile.

La difficulté de trouver une moto pour se rendre dans le Nord de la commune, notamment à Mosse, Logndeng et Iboti. Il faut ajouter à cela la cherté de la moto et l'état de la route.

L'absence à Yingui d'une structure pouvant permettre de recevoir de l'argent.

L'absence du Maire durant toute la période de collecte. Cependant, nous avons rencontré son adjoint.

(iii) Exploitation des données

Les données collectées ont été saisies dans un logiciel et les différentes variables croisées pour tirer les tableaux. Ces tableaux sont commentés et analysés dans ce rapport pour présenter le diagnostic de la commune de Yingui sur l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

II. MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION

La méthodologie de mesure des indicateurs de perception est en relation directe avec la méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données.

II.1.1. SUR LE QUESTIONNAIRE :

Le questionnaire est construit pour collecter les informations sur cinq rubriques à savoir :

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

- .L'identification du répondant au questionnaire ;
- .L'eau potable ;
- .La santé ;
- .L'éducation ;
- .Le service communal.

II.1.2. SUR LA MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION

Alors que l'identification du répondant cerne son nom, sa localisation, son âge, son sexe et son statut, pour garantir la fiabilité des informations collectées (contre vérification éventuelle des informations collectées par l'enquêteur en cas de nécessité), les autres rubriques susmentionnées du questionnaire comprennent des questions fermées simples (choix d'une réponse) et des questions fermées complexes (choix entre une ou plusieurs réponses proposées). Le cumul des réponses sur une modalité de réponses proposées permet d'évaluer l'intensité de la fréquence des réponses, les tendances des opinions sur un problème, de mesurer le niveau de satisfaction vis à vis de l'offre de services publics et le niveau des attentes.

Les indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) de perception contenus dans le questionnaire sont donc mesurés par le poids de la fréquence des réponses sur une modalité. Il est utile de noter que pour minimiser les biais dans les informations recueillies dans chacune des communes, le contrôle du déroulement de l'enquête a veillé à avoir un taux de réponses d'au moins 80% (ménages répondants /ménages tirés* 100).

CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

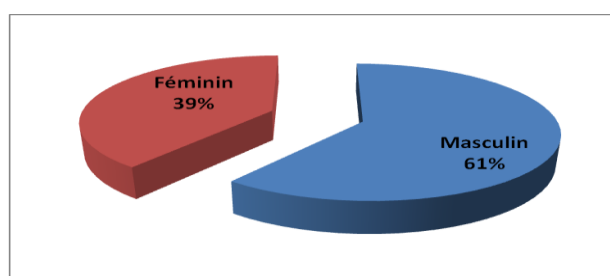
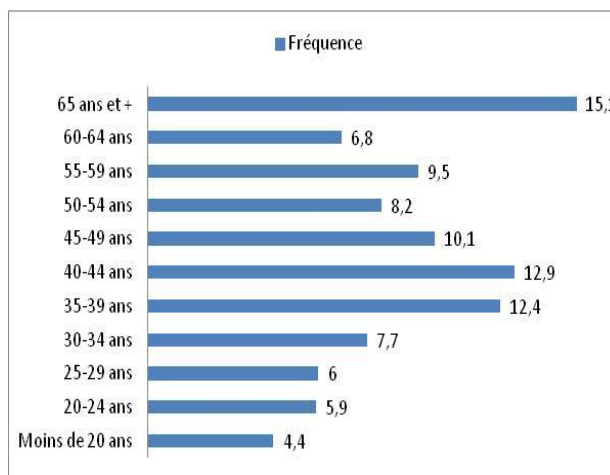
Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Dans ce chapitre, il est présenté les différents résultats obtenus après analyse des données collectées sur le terrain sur les caractéristiques des ménages, le secteur de l'eau potable, le secteur éducatif et le service de l'institution communale

I. PRÉSENTATION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

Tableau 4: Répartition des répondants de SCORECARD de Yingui par groupe d'âge en 2017

Groupe d'âge du chef de ménage	Éléments	Fréquence
	Moins de 20 ans	4,4
	20-24 ans	5,9
	25-29 ans	6
	30-34 ans	7,7
	35-39 ans	12,4
	40-44 ans	12,9
	45-49 ans	10,1
	50-54 ans	8,2
	55-59 ans	9,5
	60-64 ans	6,8
	65 ans et +	15,1
Sexe des membres du ménage	Masculin	60,7
	Féminin	39,3
Total		100



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

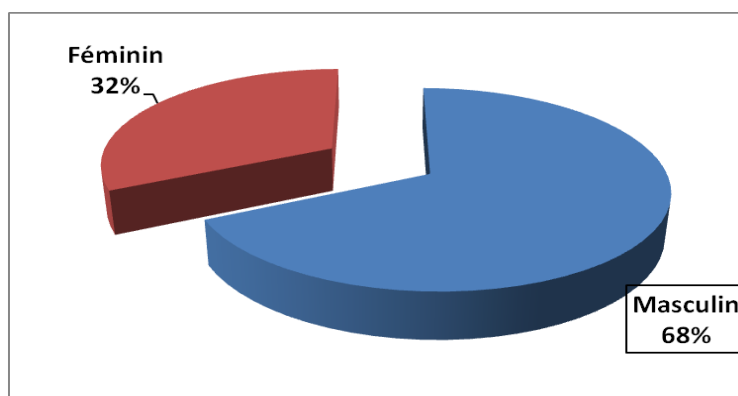
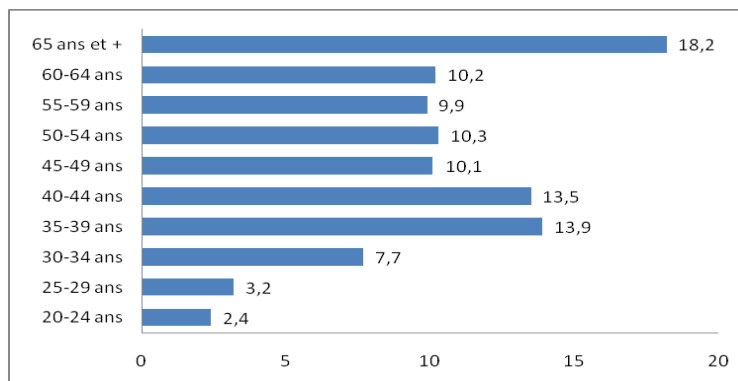
Les ménages se répartissent aux différents groupes d'âge de plus de 20 ans. On note cependant que 35 %, soit un peu plus du tiers de répondants est âgé de 35 à 50 ans et 4,4 % sont âgés de moins de 20 ans.

En prenant en compte la répartition des répondants par sexe, 60,7 % sont de sexe masculin et 39,3% de sexe féminin. Ces chiffres montrent que 3/5 des répondants sont de sexe masculin et 2/5 de sexe féminin.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Tableau 5: Répartition des répondants-chefs de ménages par groupe d'âge à l'enquête SCORECARD de Yingui en 2017

Groupe d'âge du chef de ménage	Éléments	Fréquence
	- de 20 ans	00
	20-24 ans	2,4
	25-29 ans	3,2
	30-34 ans	7,7
	35-39 ans	13,9
	40-44 ans	13,5
	45-49 ans	10,1
	50-54 ans	10,3
	55-59 ans	9,9
	60-64 ans	10,2
	65 ans et +	18,2
Sexe des membres du ménage	Masculin	67,9
	Féminin	32,1
Total		100



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Le tableau ci-dessus montre que tous les répondants-chefs de ménage avaient au moins 20 ans. Par ailleurs 37,5 % de chefs de ménage étaient âgés de 35 à 50 ans et 18,2 % de plus de 65 ans.

En prenant en compte la répartition des chefs de ménage par sexe, 67,9 % étaient de sexe masculin et 32,1 % de sexe féminin. Ces chiffres montrent que 2/3 de répondants-chefs de ménage sont de sexe masculin et le tiers de sexe féminin.

II. SECTEUR DE L'EAU POTABLE

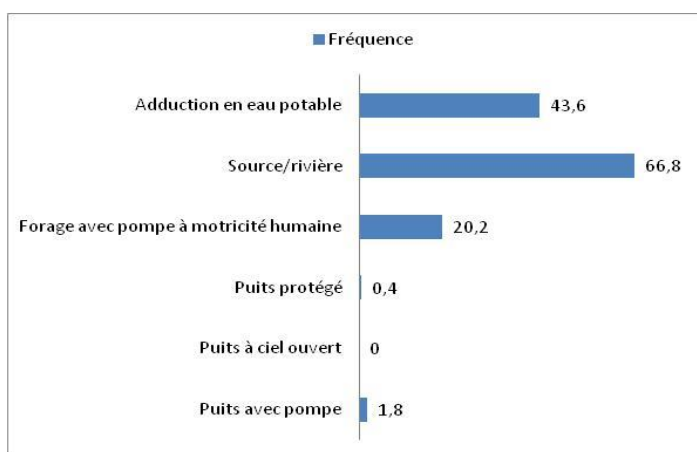
Dans cette partie, nous présenterons les opinions des ménages par rapport aux services publics offerts dans le domaine de l'eau potable.

II.1. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES DE L'EAU POTABLE

À Yingui, les sources d'approvisionnement des ménages en eau sont variées

Tableau 6 : Systèmes d'approvisionnement en eau

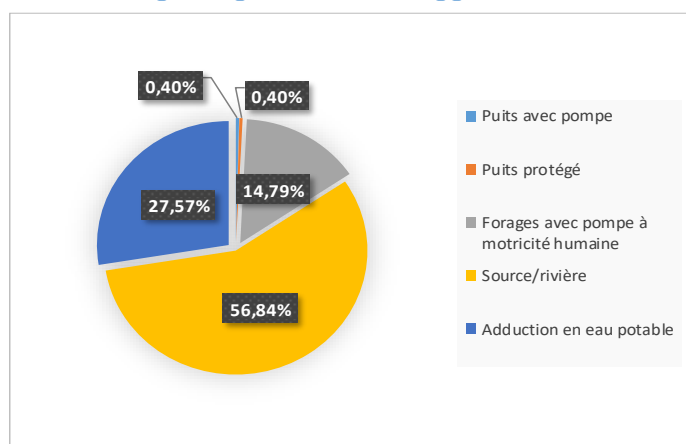
Source d'approvisionnement	Fréquence
Puits avec pompe	1,8
Puits à ciel ouvert	0,0
Puits protégé	0,4
Forage avec pompe à motricité humaine	20,2
Source/rivière	66,8
Adduction en eau potable	43,6



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Le tableau ci-dessus identifie les systèmes d'approvisionnement en eau existants. Il en ressort globalement que les ménages ont identifiés les sources / rivières (66,8%) l'Adduction d'Eau Potable (43,6%) et les forages avec pompe à motricité humaine (20,2%).

Tableau 7 : principale source d'approvisionnement en eau

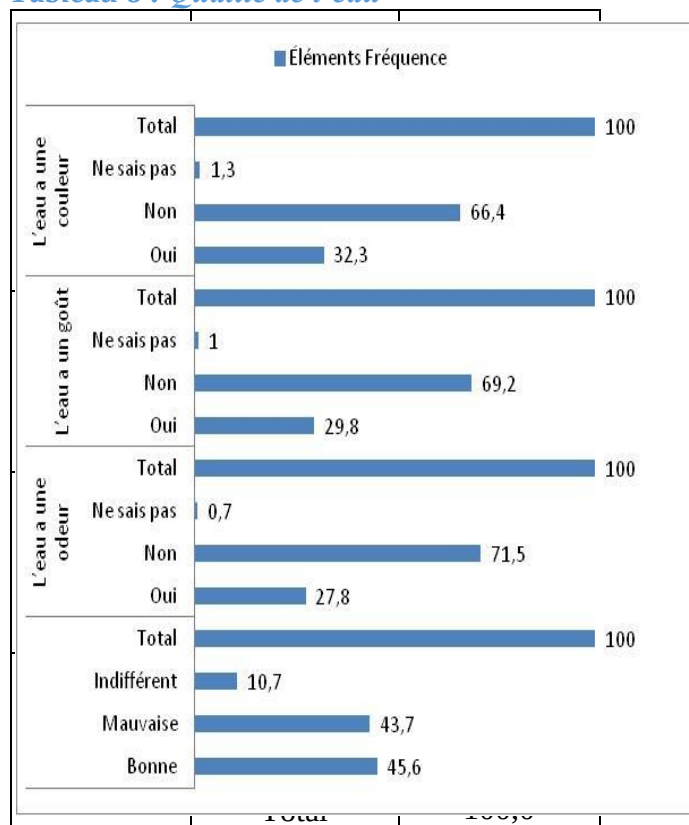


D'après le tableau ci-dessus, les ménages utilisent principalement trois sources d'approvisionnement en eau. 56,9 % les sources et rivières, 27,6 % l'adduction d'eau potable

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

et enfin 14,8 % les forages à motricité humaine

Tableau 8 : Qualité de l'eau



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

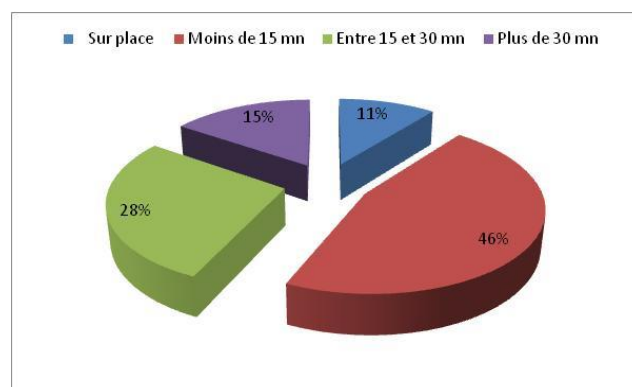
D'après les ménages répondants, 45,6 % estiment que l'eau qu'ils consomment est de bonne qualité. Par contre 43,7 % estiment la qualité d'eau mauvaise et 10,7% sont indifférents.

En ce qui concerne l'odeur de l'eau, 71,5 % de répondants estiment qu'elle est sans odeur, 69,2 % estiment qu'elle n'a pas de goût et 66,4 % estiment qu'elle n'a pas de couleur.

Tableau 9 : Temps moyen mis pour accéder à la principale source publique en eau

Éléments	Fréquence
Sur place	10,7
Moins de 15 mn	46,1
Entre 15 et 30 mn	27,8
Plus de 30 mn	15,5
Total	100,0
Source publique d'eau disponible toute l'année	73,8
Accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée	93,2

Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017



D'après les ménages, 10,7% ont accès à de l'eau par la voie d'une source publique sur place, c'est-à-dire non loin du domicile 46,1% de ménages mettent moins de 15 minutes pour aller à

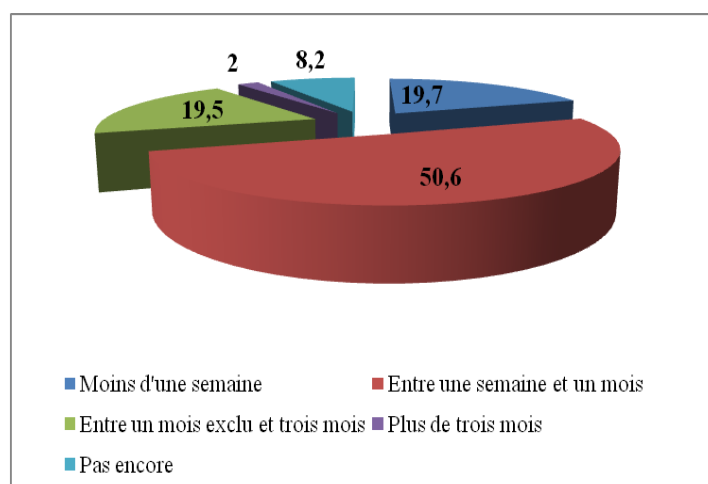
Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

pied puiser l'eau et revenir alors que 27,8 % marchent pendant 15 à 30 minutes. Cependant 15,5% de répondants marchent pendant plus de 30 minutes pour aller chercher et ramener de l'eau à la maison, ce qui est pénible.

En ce qui concerne la disponibilité de l'eau, 73,8% de ménages ont l'eau de la principale source d'eau disponible toute l'année. Par ailleurs, 93,2 % des ménages accèdent à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée toute la journée.

Tableau 10 : Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source

Éléments	Fréquences
Moins d'une semaine	19,7
Entre une semaine et un mois	50,6
Entre un mois exclu et trois mois	19,5
Plus de trois mois	2,0
Pas encore	8,2
Total	100



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

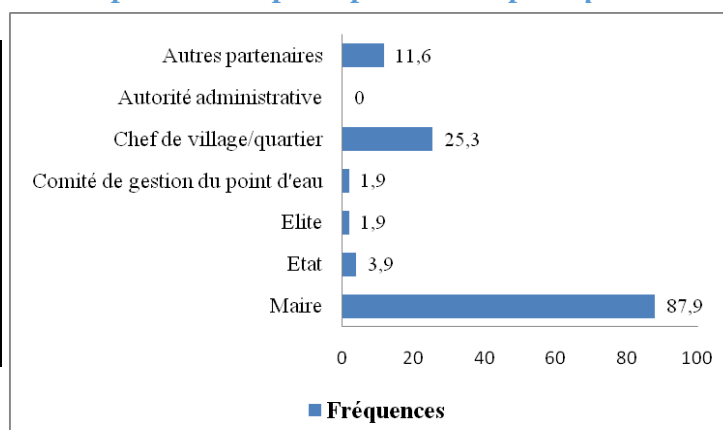
À Yingui, un peu plus de la moitié des pannes d'une source d'eau publique sont réparées entre une semaine et un mois.

La proportion des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois est de 17,3%.

D'après les ménages de Yingui, 50,6 % de pannes déclarées d'une source principale d'eau sont réparées entre une semaine et un mois. Cependant, certaines réparations prennent plus de temps et peuvent aller entre un mois exclu et trois mois 1(9,5%) ou plus de trois mois (2%).

Tableau 11 : Institution/Personne résolvant la panne de la principale source publique d'eau

Éléments	Fréquences
Maire	87,9
État	3,9
Élite	1,9
Comité de gestion du point d'eau	1,9



Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Éléments	Fréquences
Chef de village/quartier	25,3
Autorité administrative	00
Autres partenaires	11,6

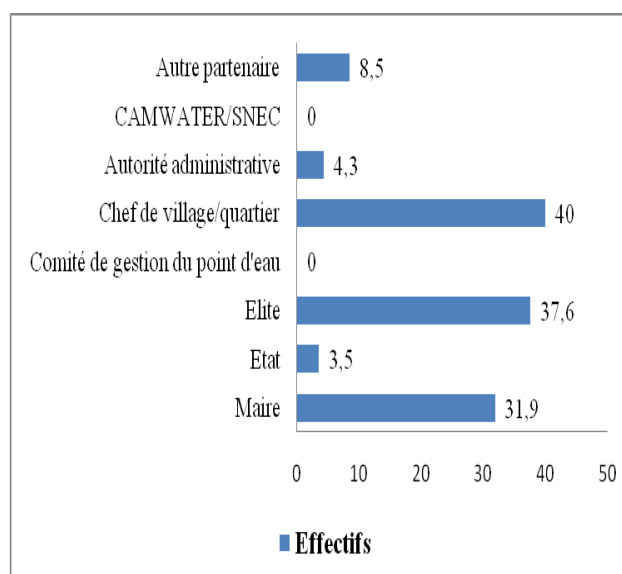
Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Plusieurs institutions/personnes sont impliquées dans la réparation des sources d'eau publiques, mais la Mairie de Yingui est de loin celle qui présente au regard des ménages le plus grand nombre d'interventions.

D'après le tableau ci-dessus, pour 87,9 % des ménages, les pannes déclarées ont été réparées par la Mairie, pour 25,3 % par le chef de village/quartier et pour 11,6% par d'autres partenaires.

Tableau 12 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau

Institutions	Effectifs
Maire	31,9
État	3,5
Élite	37,6
Comité de gestion du point d'eau	0
Chef de village/quartier	40
Autorité administrative	4,3
CAMWATER/SNEC	0,0
Autre partenaire	8,5



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Les personnes/institutions auprès desquelles un besoin en eau a été exprimé sont nombreuses et variées.

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des besoins en approvisionnement d'eau potable sont exprimés auprès de quatre institutions/personnes à savoir : 40 % auprès de chefs village/quartier ; 31,9 % sont exprimés directement auprès de la Mairie de Yingui ; 37,6 % aux élites et 8,5 % auprès d'autres partenaires.

II.2. COÛT ET QUALITÉ DES SERVICES DE L'EAU POTABLE

Tableau 13 : Appréciation des montants payés pour l'approvisionnement en eau

Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source publique d'eau qu'ils utilisent	Dépense moyenne mensuelle (en F CFA)	Répartition (%) des ménages, payant l'eau, par appréciation du montant payé :			
		Élevé	Raisnable	Insignifiant	Total
8,4	*	*	*	*	*

Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

La proportion de ménages payant l'eau de la principale source publique est de 8,4%. Par ailleurs, Pour ce tableau, le coefficient de pondération est inférieur à la normale pour les questions liées au montant payé par les ménages, par conséquent, impossible d'apprécier les résultats.

II.3. APPRÉCIATION DES SERVICES DE L'EAU POTABLE

Cette rubrique aborde l'appréciation de l'eau potable dans la commune de Yingui.

Tableau 14 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable

Yingui	Délai d'attente pour satisfaire le besoin exprimé			
	Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
	*	*	*	*

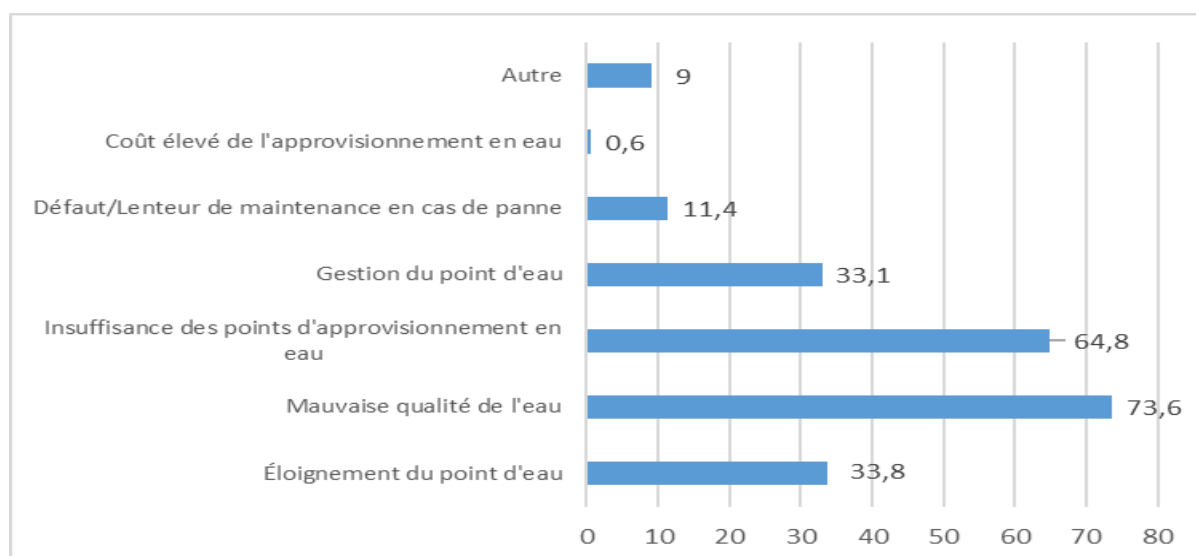
Pour ce tableau, le coefficient de pondération est inférieur à la normale et par conséquent, impossible d'apprécier les résultats.

II.4. RAISONS DE NON-SATISFACTION DES POPULATIONS

Tableau 15 : Raisons de l'insatisfaction des populations en matière d'approvisionnement en eau

Éléments	Fréquences
Éloignement du point d'eau	33,8
Mauvaise qualité de l'eau	73,6
Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	64,8
Gestion du point d'eau	33,1
Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	11,4
Coût élevé de l'approvisionnement en eau	0,6
Autre	9,0

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI



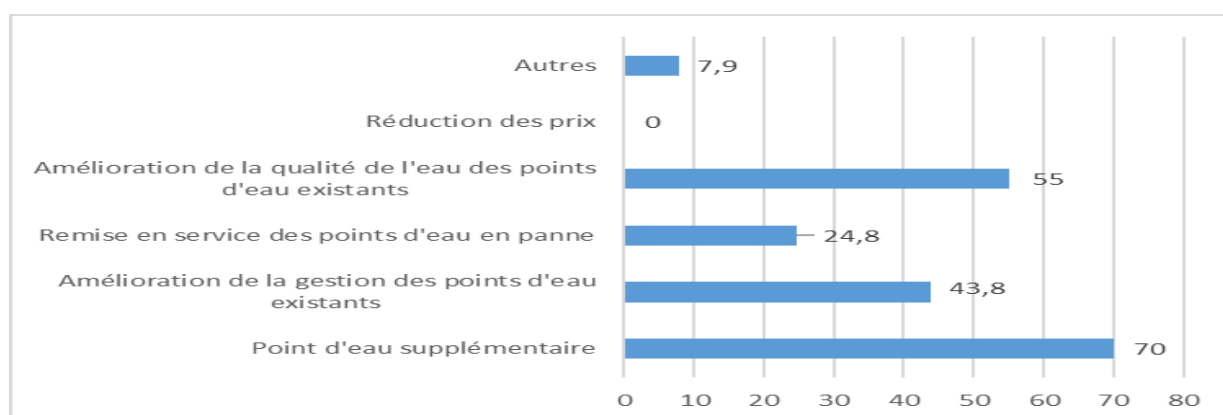
Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

En général, 57% des ménages ne sont pas satisfaits du service d'approvisionnement en eau. Sur cette proportion, la plupart des ménages évoquent quatre raisons majeures : la mauvaise qualité de l'eau (73,6%), l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (64,8%), l'éloignement des points d'eau (33,8%) et la gestion des points d'eau existants (33,1%)

II.5. PRINCIPALES ATTENTES EN MATIÈRE DE SERVICE DE L'EAU POTABLE

Tableau 16 : Attentes des ménages en matière de service de l'eau potable

Attentes	Fréquences
Point d'eau supplémentaire	70,0
Amélioration de la gestion des points d'eau existants	43,8
Remise en service des points d'eau en panne	24,8
Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	55,0
Réduction des prix	0,0
Autres	7,9



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Le tableau ci-dessus présente le pourcentage des ménages en fonction de leurs attentes en matière d'approvisionnement en eau. De ce tableau, il ressort qu'un nombre important de

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

ménages voudraient qu'il y ait des points d'eau supplémentaires (70%). À la suite de ceux-ci, certains estiment qu'il faudrait améliorer la qualité de l'eau des points d'eau existants (55%), améliorer la gestion des points d'eau existants (43,8%) et remettre en service les points d'eau en panne (24,8%).

III. SECTEUR DE LA SANTÉ

À l'instar de la section précédente relative au secteur de l'eau potable, cette section traite de l'offre et de la demande des services de santé. Les premiers paragraphes posent le diagnostic de l'existant en terme d'infrastructures et de ressources humaines disponible et à la portée des ménages ; les paragraphes suivants se focalisent sur l'utilisation effective des services de santé, et par conséquent de la perception des ménages envers ceux-ci.

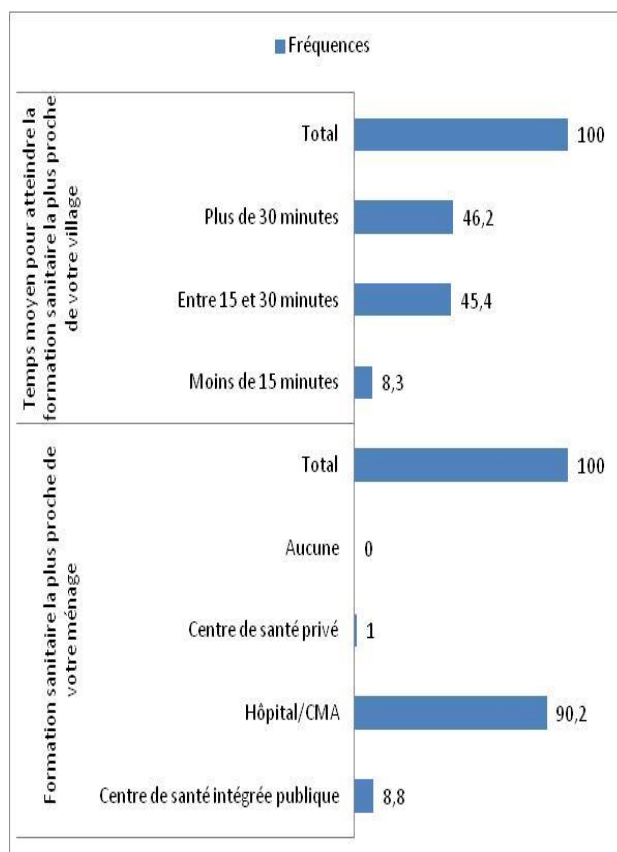
III.1.DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SOINS DE SANTÉ

Dans cette rubrique, nous analyserons la disponibilité et l'utilisation des services de la santé dans la commune de Yingui.

Tableau 17 : Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyens pour l'atteindre

Rubriques	Formation sanitaire	Fréquences
Formation sanitaire la plus proche de votre ménage	Centre de santé intégrée publique	8,8
	Hôpital/CMA	90,2
	Centre de santé privé	1,0
	Aucune	0,0
	Total	100
Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village	Moins de 15 minutes	8,3
	Entre 15 et 30 minutes	45,4
	Plus de 30 minutes	46,2
	Total	100

Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017



Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Le tableau ci-dessus représente la répartition des ménages par type de formation sanitaire et par temps moyen mis pour joindre la plus proche.

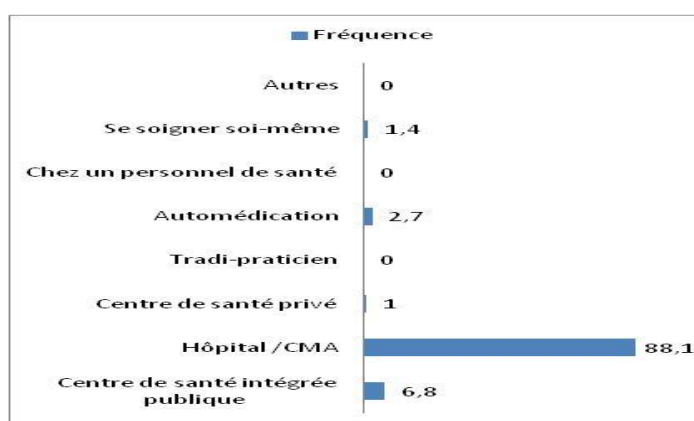
Les Hôpitaux/CMA constituent les formations sanitaires les plus proches des ménages (90,2%). Une très faible proportion de ménages qui estiment que les centres de santé privé et publics sont proche de leurs domiciles.

Une forte proportion de ménages (91,6%) estime faire entre 15 et 30 minutes (45,4%) et plus de 30 minutes (46,2%) pour se rendre dans la formation sanitaire la plus proche.

Tableau 18 : Répartition des ménages par préférence de recours aux soins

Recours aux soins de santé	Fréquence
Centre de santé intégrée publique	6,8
Hôpital /CMA	88,1
Centre de santé privé	1,0
Tradi-praticien	0,0
Automédication	2,7
Chez un personnel de santé	0,0
Se soigner soi-même	1,4
Autres	0,0
Total	100,0

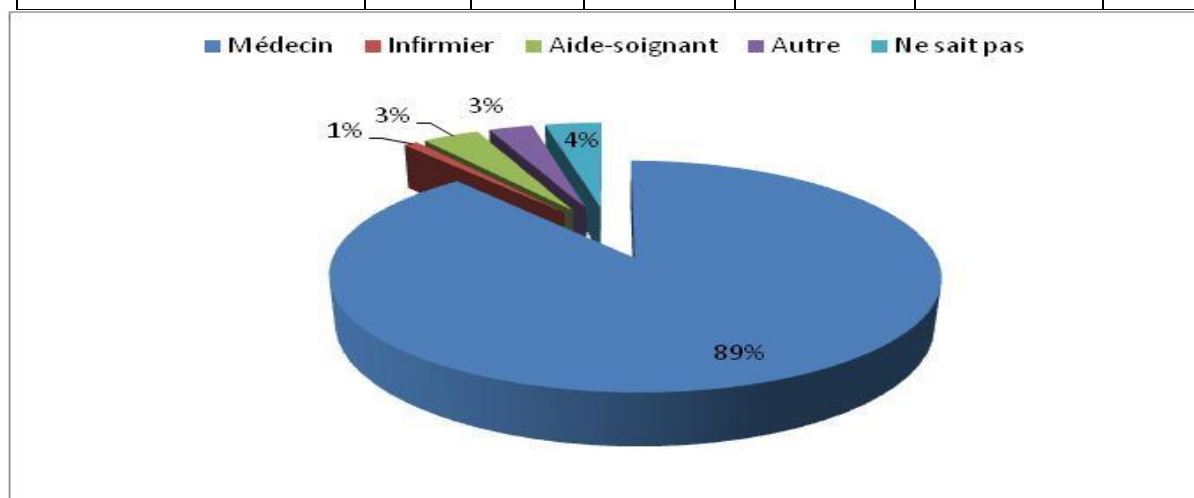
Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017



En cas de situation de maladie, les ménages se dirigent généralement vers les Hôpitaux/CMA (88,1%). Peu sont ceux qui se soignent eux-mêmes (1,4%) en automédication ou encore dans un centre de santé privé 1,0%.

Tableau 19 : Identification des responsables de formations sanitaires

Proportion (%) des ménages utilisant la formation sanitaire la plus proche	Responsable de la formation sanitaire utilisé par au moins un membre du ménage					Total
	Médecin	Infirmier	Aide-soignant	Autre	Ne sait pas	
37,7	88,7	0,9	3,7	2,9	3,7	100,0



Source: CCAP/SCORECARD, Yingui, 2017

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

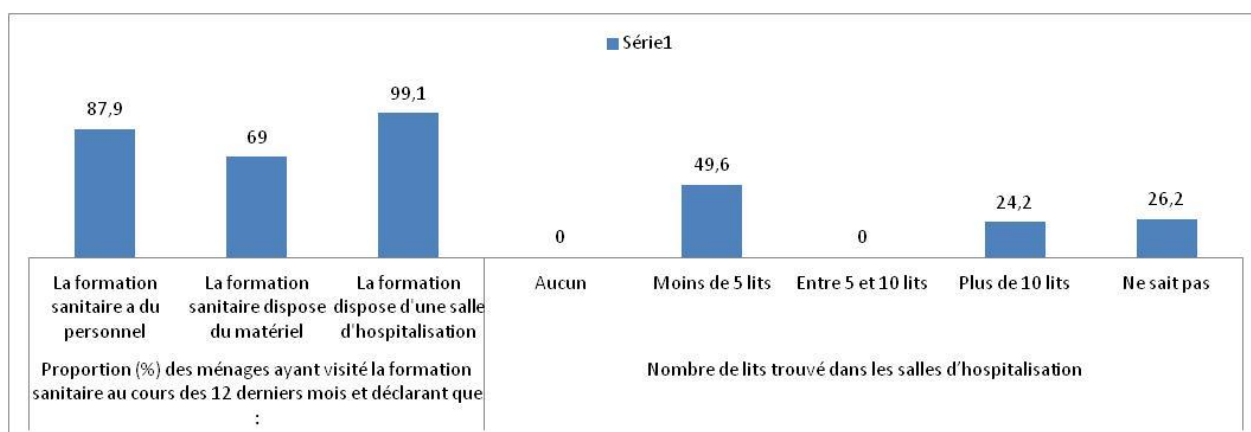
37,7% des ménages affirment s'être rendu dans la formation sanitaire la plus proche. Ces formations sanitaires sont généralement gérées par un Médecin (88,7%). Quelques formations sanitaires sont gérées par des infirmiers et aides-soignants (4,6%).

III.2.COÛT ET QUALITÉ DES SERVICES SANITAIRES

Dans cette rubrique, nous analyserons le coût et la qualité des services sanitaires dans la commune de Yingui.

Tableau 20 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées

Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que :			Nombre de lits trouvé dans les salles d'hospitalisation						Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie / pro-pharmacie	Proportion (%) des ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que celle-ci dispose d'une pharmacie/pro-pharmacie qui des médicaments
La formation sanitaire a du personnel	La formation sanitaire dispose du matériel	La formation dispose d'une salle d'hospitalisation	Aucun	Moins de 5 lits	Entre 5 et 10 lits	Plus de 10 lits	Ne sait pas	Total		
87,9	69,0	99,1	0,0	49,6	0,0	24,2	26,2	100,0	95,3	52,6



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, 2017

La proportion de ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie / pro-pharmacie est de 95,3%.

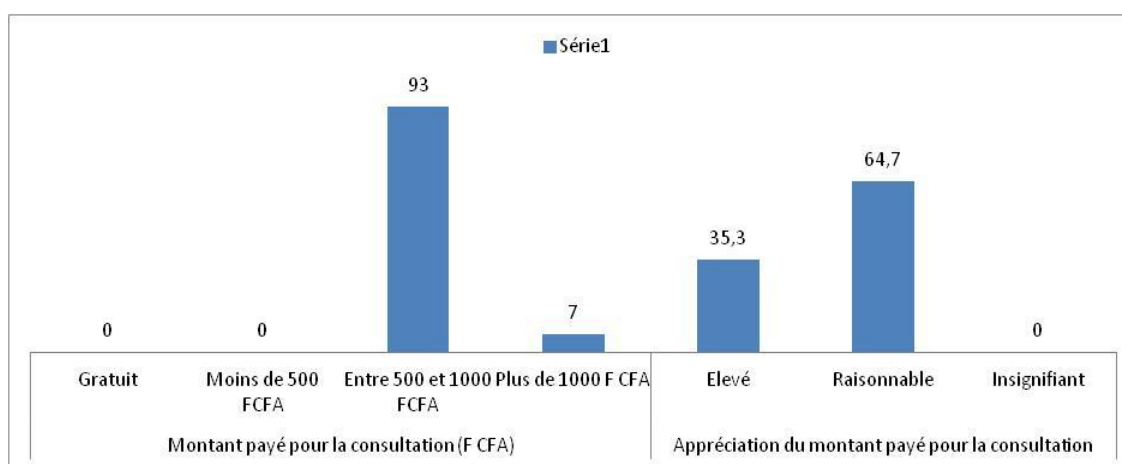
De même, 52,6% des ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois attestent que celle-ci dispose d'une pharmacie / pro-pharmacie pourvue en médicaments. S'agissant des formations sanitaires, 87,9% de ménages ayant eu recours aux soins affirment qu'elles ont du personnel, en moyenne 69% des ménages affirment qu'elles disposent du matériel et 99,1% d'une salle d'hospitalisation. La plupart de ménages estiment que les salles d'hospitalisation disposent d'au moins cinq lits (49,6%).

III.3. APPRÉCIATION DES SERVICES DE SANTÉ

Les ménages ont été questionnés sur l'appréciation du coût de consultation, encore appelé frais de session dans les formations sanitaires auxquelles ils ont eu recours durant les six derniers mois; à l'exclusion des autres coûts de soins.

Tableau 21 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire

Proportion (%) de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche	Montant payé pour la consultation (F CFA)					Appréciation du montant payé pour la consultation			
	Gratuit	Moins de 500 FCFA	Entre 500 et 1000 FCFA	Plus de 1000 F CFA	Total	Élevé	Raisonné	Insignifiant	Total
95,2	0,0	0,0	93,0	7,0	100,0	35,3	64,7	0,0	100,0



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

La proportion de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche est de 95,2%. Le coût de consultation le plus élevé varie entre 500 FCFA et 1000 FCFA (93,3%). Bien que certains ménages trouvent ce montant élevé (35,3%), plus de la moitié estiment qu'il est raisonnable (64,7%).

Tableau 22 : Appréciation de l'accueil au sein des centres de santé

Ménage dont un membre a payé autre chose en plus des frais de session lors d'une consultation dans la formation sanitaire la plus proche			Ménage dont un membre fréquente la formation sanitaire la plus proche et qui trouve que l'accueil est :		
Initiative personnelle	Demande du personnel	Total	Bon	Passable	Total
*	*	*	41,8	50,6	100,0

Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

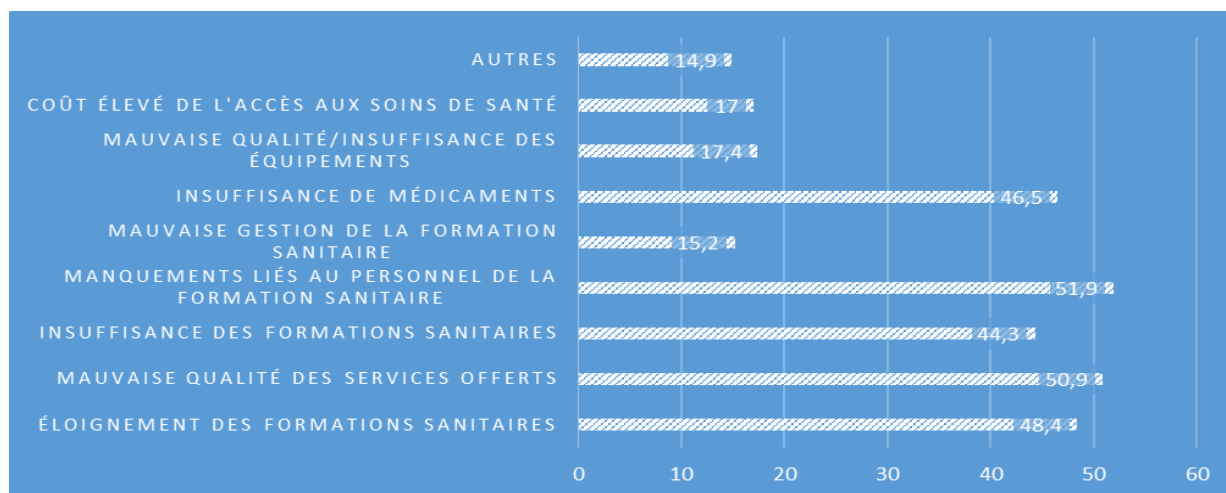
41% des ménages estiment l'accueil bon dans la formation sanitaire fréquentée, pour 50,6% qui le trouvent passable.

III.4. RAISONS DE NON-SATISFACTION DES POPULATIONS

Malgré l'existence du personnel de santé, des équipements et des salles d'hospitalisation, les ménages de Yingui ne sont pas satisfaits de leur formation sanitaire pour plusieurs raisons :

Tableau 23 : Raisons d'insatisfaction des services de santé

Raisons d'insatisfaction	Fréquences
Éloignement des formations sanitaires	48,4
Mauvaise qualité des services offerts	50,9
Insuffisance des formations sanitaires	44,3
Manquements liés au personnel de la formation sanitaire	51,9
Mauvaise gestion de la formation sanitaire	15,2
Insuffisance de médicaments	46,5
Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements	17,4
Coût élevé de l'accès aux soins de santé	17
Autres	14,9



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

36,1% des ménages estiment que leurs problèmes de santé sont résolus. Cependant, la proportion de ménages ayant exprimé une insatisfaction pour les services de santé est de 55,8%. Les principales raisons de cette insatisfaction sont : les manquements liés au personnel (51,9%), la mauvaise qualité des services offerts (50,9%), L'éloignement des formations sanitaires (48,4%), l'insuffisance de médicaments (46,5%) et l'insuffisance de formations sanitaires

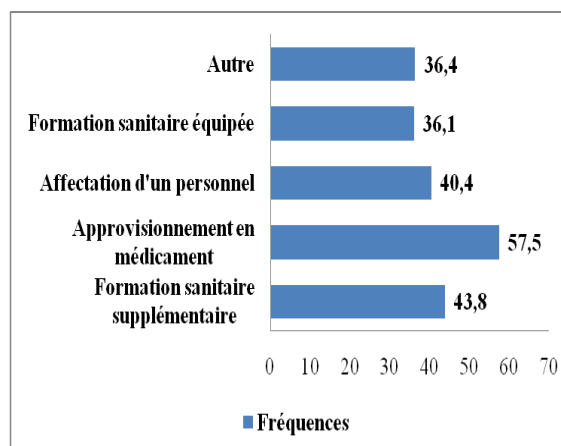
(44,3%).

III.5. PRINCIPALES ATTENTES EN MATIÈRE DE SERVICE DE SANTÉ

Les ménages de Yingui ont plusieurs attentes en ce qui concerne les services de santé.

Tableau 24 : Les attentes des populations de Yingui des services de santé

Éléments	Fréquences
Formation sanitaire supplémentaire	43,8
Approvisionnement en médicament	57,5
Affectation d'un personnel	40,4
Formation sanitaire équipée	36,1
Autre	36,4



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Quatre principales attentes ont été formulées par ménages de Yingui. Par ordre d'effectif de ménages, 57,5 % voudraient l'approvisionnement de leur centre sanitaire en médicaments, 43,8 % veulent la construction de centre sanitaire supplémentaire pour parcourir moins de distance. Par ailleurs 40,4 % de ménages souhaitent l'affectation de personnel pour renforcer les ressources humaines dans les formations sanitaires existantes et 36,1 % voudraient le renforcement des équipements.

IV. SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Dans cette partie, nous présenterons la perception des ménages par rapport aux services publics offerts dans le domaine de l'éducation.

IV.1. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PAR CYCLE

Tableau 25 : Répartition des distances parcourue par des enfants issus des ménages par cycle

	Proportion (%) de ménages dont un membre déclare que le village / quartier dispose du cycle	Nombre moyen d'enfants du ménage fréquentant le cycle	Distance à parcourir par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire					Temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement par pieds
			Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas	Total	
Maternel	100,0	1,1	51,1	48,9	0,0	0,0	100,0	30,8
Primaire	100,0	1,8	53,5	42,7	1,9	1,9	100,0	29,0
Secondaire	97,8	1,7	42,6	52,8	3,4	1,1	100,0	30,2
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*	*	*

Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

La proportion de ménages dont un membre déclare que le village / quartier dispose d'un cycle d'enseignement est de 100,0% pour le cycle maternel, 100,0% pour le cycle primaire et 97,8% pour le cycle secondaire.

D'une manière générale, le nombre moyen d'enfants du ménage par cycle est répartie comme suis : 1,1 pour le cycle maternel, 1,8 pour le cycle primaire et 1,7 pour le cycle secondaire.

Pour ce qui concerne le cycle maternel, un effectif important d'enfants parcourent moins de 01 km pour se rendre à l'école (51,1%). Pour le cycle primaire, plus de la moitié des ménages (53,5%) affirment que leurs enfants parcourent moins d'01 km pour se rendre à l'école ; tandis que pour le cycle secondaire, plus de la moitié des ménages affirme que leurs enfants parcourent une distance comprise entre 01 et 05 km (52,8%).

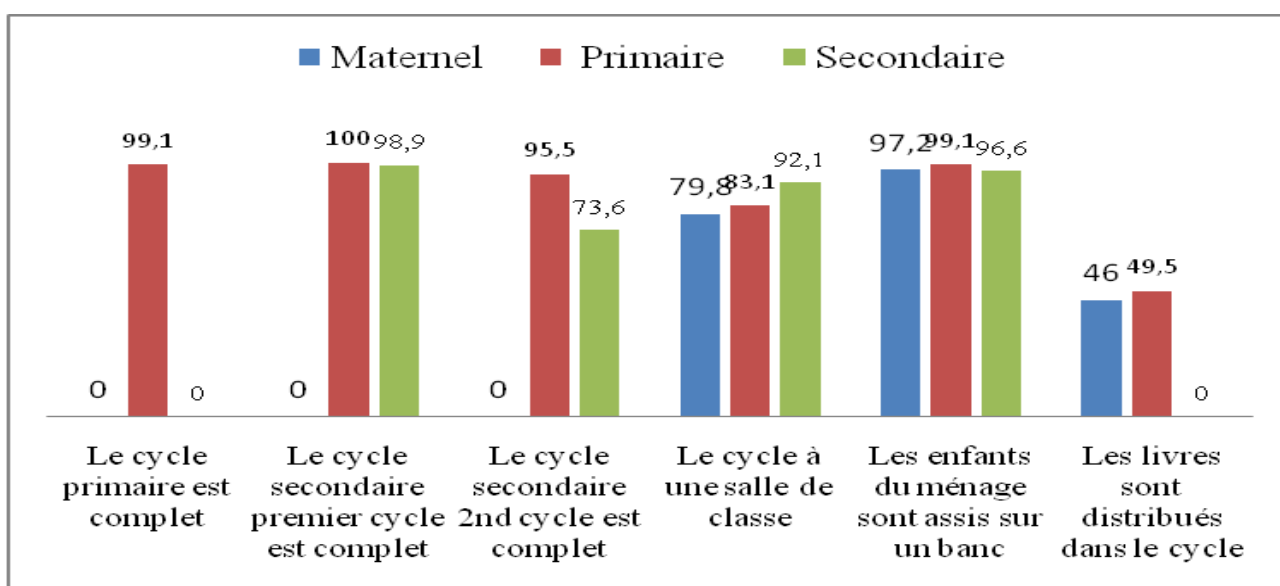
Concernant l'ensemble des cycles, une faible quantité de ménages estime que leurs enfants parcourent une distance de plus de 5 km pour se rendre à l'école (respectivement 0,0% (cycle maternel, 1,9% (cycle primaire) et 3,4% (cycle secondaire)).

Le temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement à pieds est respectivement de 30,8 minutes pour le cycle maternel, 29,0 minutes pour le cycle primaire et 30,2 minutes pour le secondaire.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Tableau 26 : Caractéristiques de l'établissement

Cycles	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que :					
	Le cycle primaire est complet	Le cycle secondaire premier cycle est complet	Le cycle secondaire 2nd cycle est complet	Le cycle à une salle de classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle
Maternel	0,0	0,0	0,0	79,8	97,2	46,0
Primaire	99,1	100	95,5	83,1	99,1	49,5
Secondaire	0	98,9	73,6	92,1	96,6	0,0
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

D'après le tableau ci-dessus, les ménages déclarent à 99,1 % que le cycle primaire est complet. 100 % de ménages affirment que le premier cycle du secondaire est complet et 95,5 % attestent que le second cycle du secondaire est complet.

En ce qui concerne les équipements éducatifs du cycle maternel, 79,8 % de ménages affirment que les enfants disposent de salle de classe. Par ailleurs 97,2 % de ménages affirment que leurs enfants de ce cycle sont assis sur un banc et 46,0 % se voient distribuer des livres.

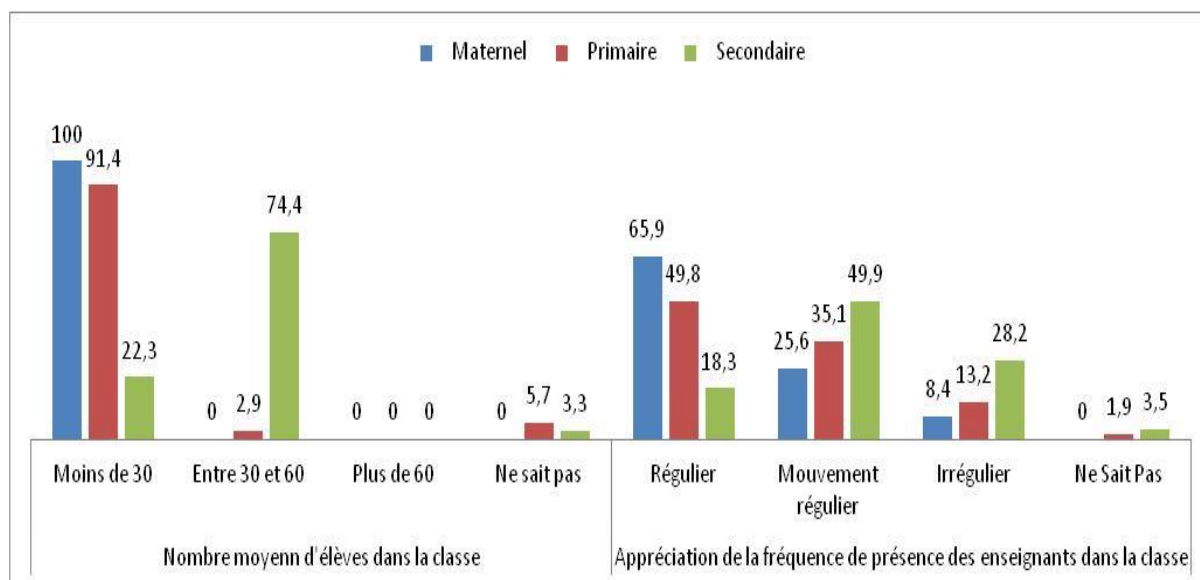
En ce qui concerne les équipements éducatifs du cycle primaire, 83,1 % de ménages affirment que les enfants ont des salles de classe, qu'ils sont assis sur un banc (99,1%) et que les livres leurs sont distribués (49,5%).

En ce qui concerne les équipements éducatifs du cycle secondaire, 92,1 % de ménages attestent que les enfants ont des salles de classe, qu'ils sont assis sur un bac (96,6%), mais il n'y a aucune distribution de livres dans ce cycle.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Tableau 27 : Nombre moyen d'élèves par classe et appréciation de la présence des enseignants

	Nombre moyen d'élèves dans la classe				Appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe				Total
	Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Ne sait pas	Régulier	Mouvement régulier	Irrégulier	Ne Sait Pas	
Maternel	(100,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(65,9)	(25,6)	(8,4)	(0,0)	(100,0)
Primaire	91,4	2,9	0,0	5,7	49,8	35,1	13,2	1,9	100,0
Secondaire	22,3	74,4	0,0	3,3	18,3	49,9	28,2	3,5	100,0



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Les enseignants sont généralement réguliers dans les différents cycles de formation (respectivement 65,9% pour le cycle maternel, 49,8% pour le primaire et 18,3% pour le secondaire).

Pour les cycles maternel et primaire, la plupart des ménages dont les enfants sont inscrits (respectivement 100,0% et 91,4%) estiment que les salles de classes ont moins de 30 élèves. Concernant le cycle secondaire, 74,4% de ménages affirment qu'elles ont un effectif d'apprenants compris entre 30 et 60.

D'une manière générale, dans l'ensemble des cycles, aucune salle de classe n'a plus de 60 élèves.

IV.2. COÛT ET QUALITÉ DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PAR CYCLE

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Tableau 28 : Appréciation du montant payé

	Proportion (%) de ménages ayant payé les frais exigible pour l'éducation	Dépense moyenne (FCFA)	Ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé					Ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation			
			Élevé	Raisonnable	Insignifiant	Non concerné	Total	Oui	Non	Non concerné	Total
Maternel	91,1	301.1041,3	56,8	34,3	0,0	8,9	100,0	*	*	*	*
Primaire	97,0	561.696,7	25,8	63,6	6,7	3,9	100,0	*	*	*	*
Secondaire	100,0	3.701.087,0	74,8	25,2	0,0	0,0	100,0	*	*	*	*
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

La proportion de ménages ayant payé les frais exigibles pour l'éducation est de 91,1% pour le cycle maternel, 97,0% pour le cycle primaire et 100,0% pour le cycle secondaire.

Les dépenses totales des ménages sont de 3 011 041,3 FCFA pour le cycle maternel, 561 696,7 FCFA pour le cycle primaire et 3 701 087,0 FCFA pour le cycle secondaire. Ainsi, les dépenses moyennes par cycle¹ seront respectivement 10 328, 76 FCFA pour le cycle maternel, 1 809,59 FCFA pour le cycle primaire et 11 565,90 FCFA pour le cycle secondaire.

Plus de la moitié des ménages enquêtés (respectivement 56,8% pour le cycle maternel et 74,8% pour le cycle secondaire) déclarent que les frais exigibles demandés pour l'éducation sont élevés, tandis que 63,7% estiment que ces frais sont raisonnables au cycle primaire.

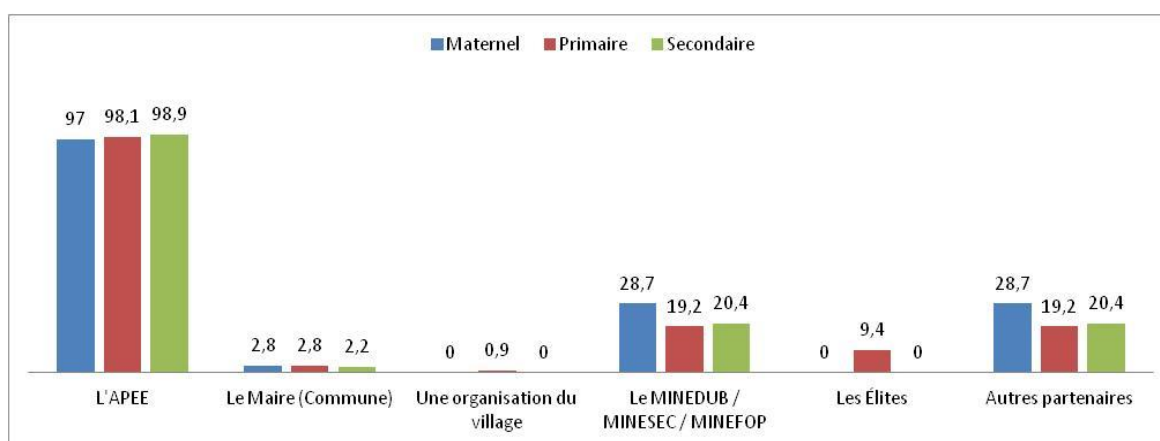
IV.3. APPRÉCIATION DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PAR CYCLE

Tableau 29 : État des salles de classe et structures ayant réfectionné la salle

Cycles	L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB / MINESEC / MINEFOP	Les Élités	Autres partenaires
Maternel	97,0	2,8	0,0	28,7	0,0	28,7
Primaire	98,1	2,8	0,9	19,2	9,4	19,2
Secondaire	98,9	2,2	0,0	20,4	0,0	20,4
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*

¹ On l'obtient par la formule : Dépense Totale / (Effectifs total de la population X Proportion exprimée)

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

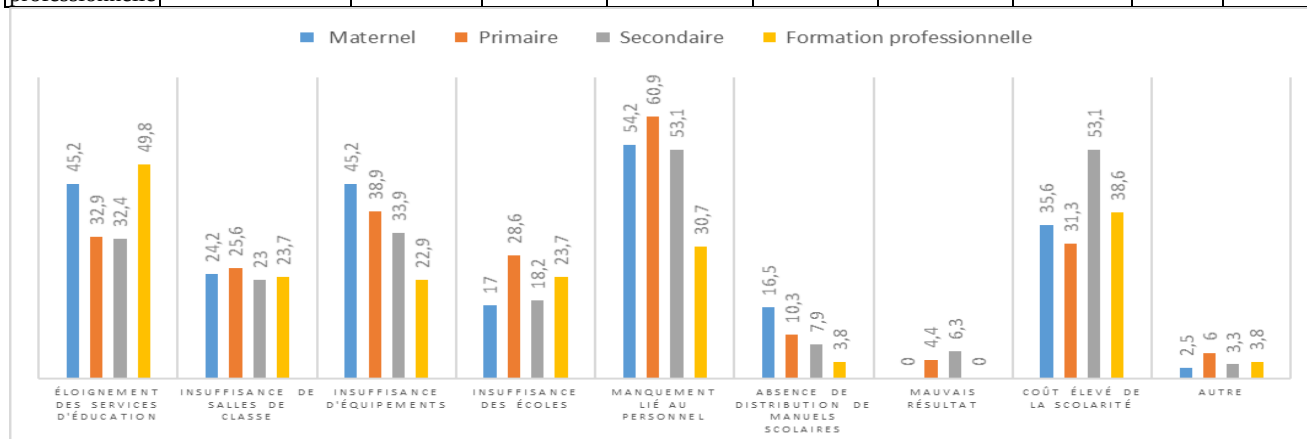
Pour les trois cycles, les ménages affirment en majorité que les salles de classes endommagées ont été réfectionnées par l'APEE (97,0% pour le cycle maternel, 98,1% pour le primaire et 98,9% pour le secondaire), par le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP (respectivement 28,7% pour la maternelle, 19,2% pour le primaire et 20,4% pour le secondaire).

IV.4. RAISONS DE NON-SATISFACTION DES POPULATIONS PAR CYCLE

Les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation seraient de 14,3% pour le cycle maternel, 22,9% pour le cycle primaire, 21,2% pour le cycle secondaire et 8,9% pour le cycle de formation professionnelle.

Tableau 30 : Satisfaction des services de l'éducation

	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Éloignement des services d'éducation	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Manquement lié au personnel	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultat	Coût élevé de la scolarité	Autre
Maternel	14,3	45,2	24,2	45,2	17,0	54,2	16,5	0,0	35,6	2,5
Primaire	22,9	32,9	25,6	38,9	28,6	60,9	10,3	4,4	31,3	6,0
Secondaire	21,2	32,4	23,0	33,9	18,2	53,1	7,9	6,3	53,1	3,3
Formation professionnelle	8,9	49,8	23,7	22,9	23,7	30,7	3,8	0,0	38,6	3,8



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Les éléments ci-dessus présentent les raisons d'insatisfaction des ménages en rapport avec les

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

services de l'éducation. Les ménages évoquent généralement comme raison, les manquements liés au personnel (54,2% pour la maternel, 60,9% pour le primaire et 53,1% pour le secondaire et 28,8% pour les formations professionnelles). L'éloignement des services d'éducation (45,2% pour la maternel, 32,9% pour le primaire et 32,4% pour le secondaire et 49,8% pour les formations professionnelles) est également relevé comme raison d'insatisfaction des ménages. Pour les élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire (45,2%, 38,9% et 22,9%), l'insuffisance d'équipements représente une raison d'insatisfaction.

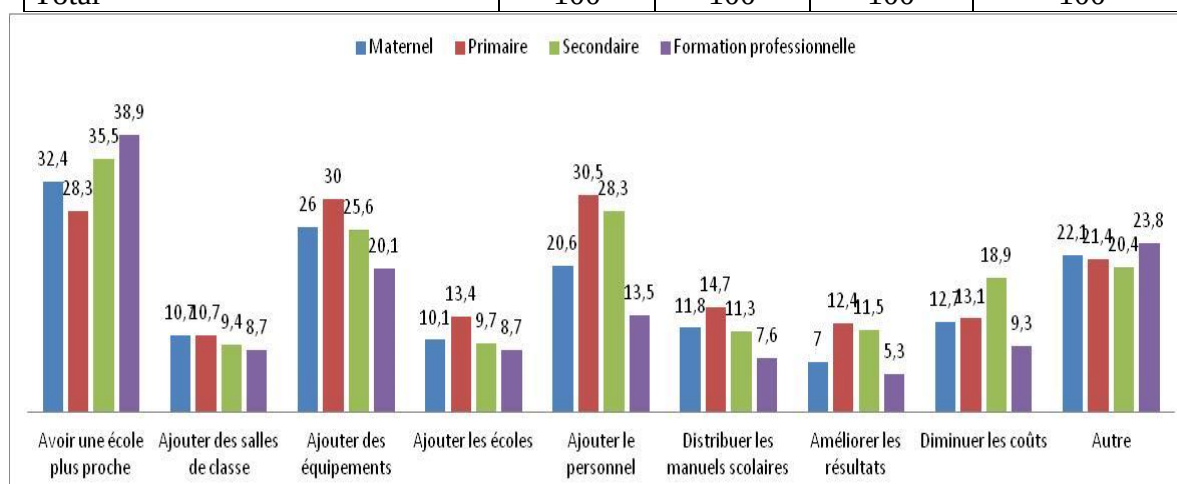
Le coût élevé de la scolarité est également relevé par les ménages ayant des enfants inscrits dans les cycles maternelle (35,6%), primaire (31,3%), secondaire (53,1%) et formation professionnelle (38,6%).

IV.5. PRINCIPALES ATTENTES DES POPULATIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Le tableau ci-dessous présente la répartition des ménages en fonction de leurs attentes en matière d'éducation.

Tableau 31 : Attentes pour les services de l'éducation

Attentes	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
Avoir une école plus proche	32,4	28,3	35,5	38,9
Ajouter des salles de classe	10,7	10,7	9,4	8,7
Ajouter des équipements	26,0	30,0	25,6	20,1
Ajouter les écoles	10,1	13,4	9,7	8,7
Ajouter le personnel	20,6	30,5	28,3	13,5
Distribuer les manuels scolaires	11,8	14,7	11,3	7,6
Améliorer les résultats	7,0	12,4	11,5	5,3
Diminuer les coûts	12,7	13,1	18,9	9,3
Autre	22,1	21,4	20,4	23,8
Total	100	100	100	100



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Certains ménages voudraient avoir des écoles plus proches de leurs domiciles (maternelle 32,4% ; primaire 28,3% ; secondaire, 35,5% et formation professionnelle 38,9%). Les ménages ont également exprimé leur besoin de voir affecté aux établissements scolaires existants un personnel supplémentaire (maternelle 20,6% ; primaire 30,5% ; secondaire, 28,3% et formation professionnelle 13,5%). L'ajout d'équipements pour les élèves et le personnel enseignant a également été relevé par les ménages (maternelle 26% ; primaire 30% ; secondaire, 25,6% et formation professionnelle 20,1%).

V.SERVICES PAR L'INSTITUTION COMMUNALE

Dans cette partie, nous présenterons les opinions des ménages par rapport aux services offerts dans l'institution communale.

III.5.1 Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale

Tableau 32: Obtention d'un service à la commune

Rubriques	Proportion (%) des ménages ayant demandé le service	Proportion (%) de ménages, parmi ceux ayant demandé le service, estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service demandé						Total
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Encours	
Établissement d'actes de naissance	4,5	*	*	*	*	*	*	*	*
Certification de copie de documents officiels	3,1	*	*	*	*	*	*	*	*
Permis de bâtir	0,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de décès	0,7	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de mariage	1,1	*	*	*	*	*	*	*	*
Certificat de domicile	0,3	*	*	*	*	*	*	*	*
Validation des plans de localisation	0,0	*	*	*	*	*	*	*	*
Informations	0,3	*	*	*	*	*	*	*	*
Autre	2,8	*	*	*	*	*	*	*	*

Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Au sein de la commune, le service le plus demandé par les ménages est l'**établissement des actes de naissances (4,5%)**. Nous constatons globalement qu'en cas de besoin, les ménages sollicitent de moins en moins la mairie pour demander un service.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Tableau 33 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune

Rubriques	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause de l'attente					Total	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
		Personnel indisponible / absent	Absence de matériel de travail	Corruption	Autres	Ne sait pas		
Établissement d'actes de naissance	2,1	*	*	*	*	*	*	1,0
Certification de copie de documents officiels	0,3	*	*	*	*	*	*	0,7
Permis de bâtir	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Acte de décès	0,3	*	*	*	*	*	*	0,3
Acte de mariage	0,0	*	*	*	*	*	*	0,3
Certificat de domicile	0,0	*	*	*	*	*	*	0,3
Validation des plans de localisation	0	*	*	*	*	*	*	0,0
Informations	0,0	*	*	*	*	*	*	0,0
Autres	1,0	*	*	*	*	*	*	0,0

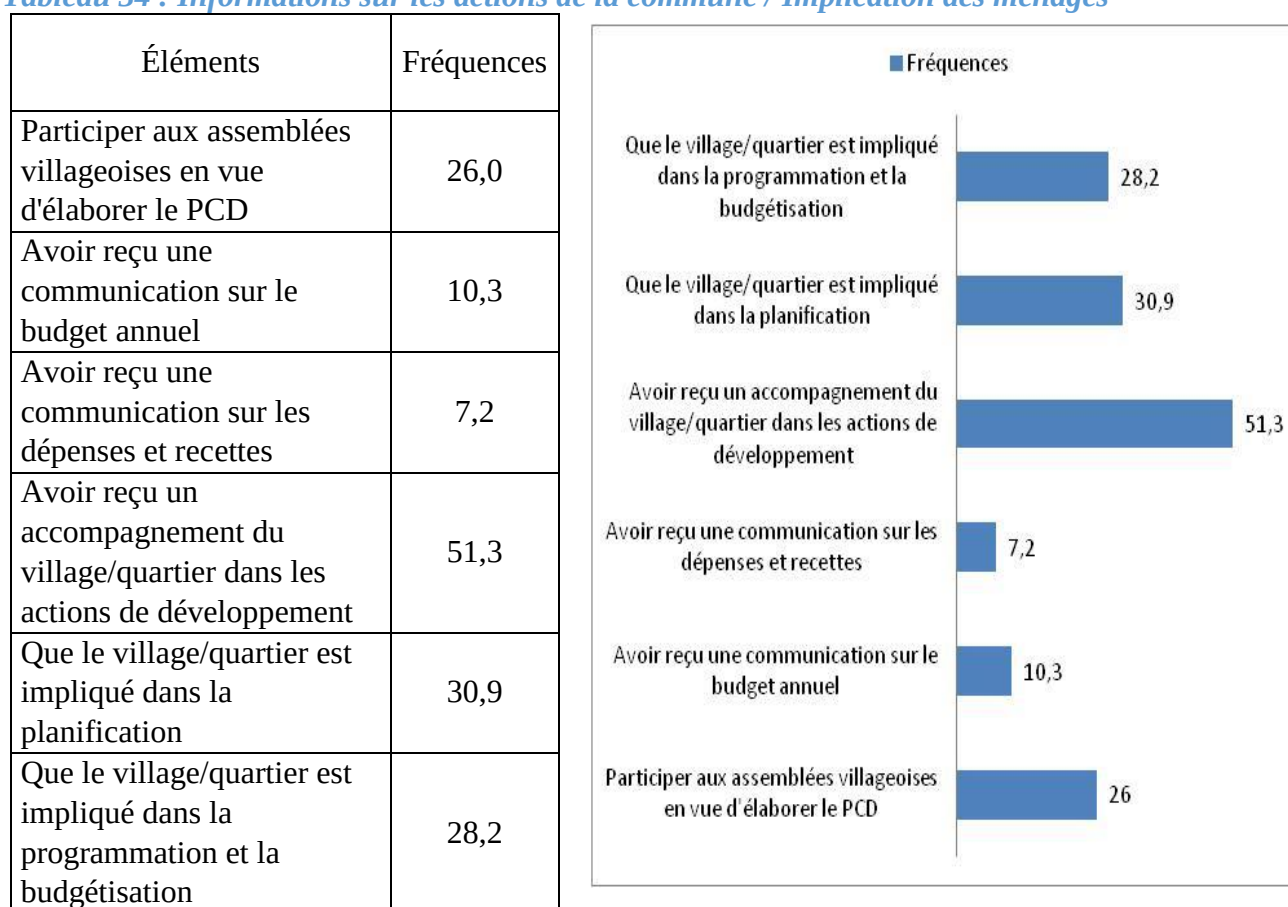
Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Parmi les ménages ayant répondu à cette question, une proportion importante estime que la mairie met assez de temps pour produire les actes de naissance (2,1%). Et pour cela, ils sont parfois contraints à payer des pourboires pour obtenir le service (1%).

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

III.5.3 Appréciation des services dans l'institution communale

Tableau 34 : Informations sur les actions de la commune / Implication des ménages



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

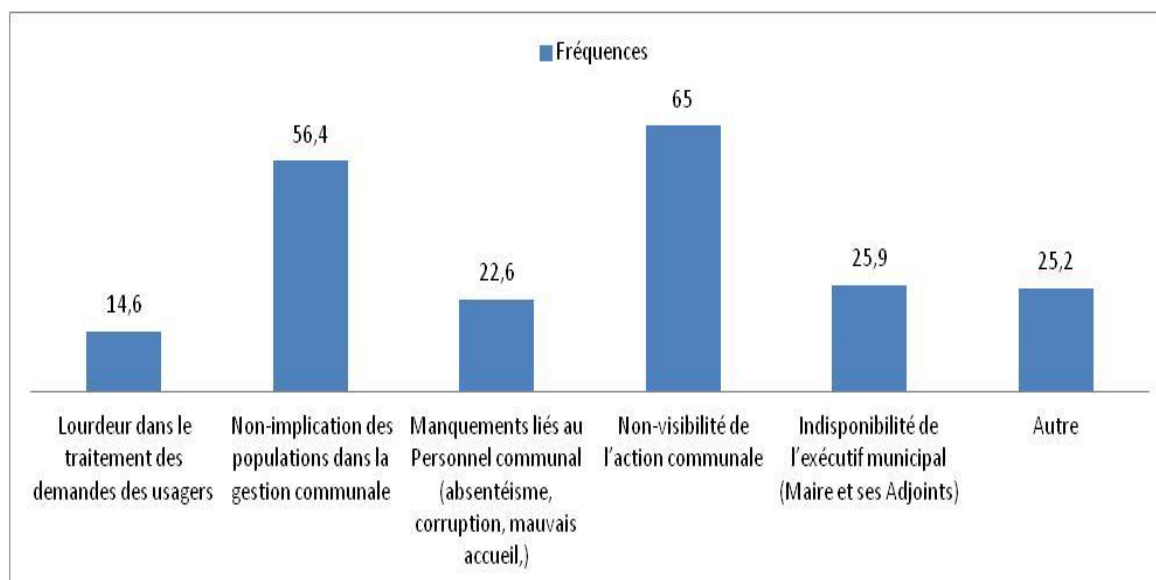
Il ressort de ce tableau qu'en termes d'implication des ménages aux actions de la commune, ces derniers s'impliquent le plus au niveau de l'accompagnement dans les actions de développement et au niveau de la planification. Une faible proportion de ménage s'intéresse à avoir des informations sur les dépenses et les recettes.

V.1. RAISONS DE NON-SATISFACTION DES POPULATIONS

Tableau 35 : Insatisfaction vis à vis des services fournis par la Commune

Éléments	Fréquences
Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	14,6
Non-implication des populations dans la gestion communale	56,4
Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,)	22,6
Non-visibilité de l'action communale	65,0
Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	25,9
Autre	25,2

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI



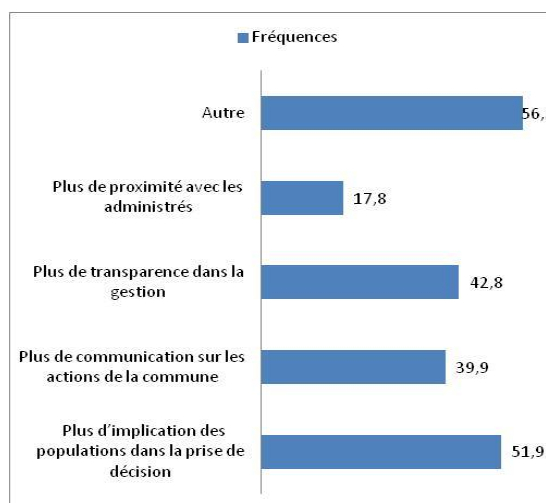
Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Le pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait du service de la mairie est de 51,0%. Les principales raisons de l'insatisfaction sont respectivement la non visibilité de l'action communale (65,0%) et la non implication des populations dans la gestion de la commune (56,4%).

V.2. PRINCIPALES ATTENTES EN MATIÈRE DE SERVICES DANS L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 36 : Attentes des ménages

Éléments	Fréquences
Plus d'implication des populations dans la prise de décision	51,9
Plus de communication sur les actions de la commune	39,9
Plus de transparence dans la gestion	42,8
Plus de proximité avec les administrés	17,8
Autre	56,5



Source : CCAP/SCORECARD, Yingui, octobre 2017

Une forte proportion de ménages attend que la mairie les implique davantage dans la prise de décision (51,9%) et également, qu'il y ait plus de transparence dans la gestion (42,8%).

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

En définitive, pour améliorer l'action publique dans commune de YINGUI, nous proposons les recommandations ci-après :

Au niveau du secteur de l'eau potable, il ressort qu'il faudrait :

- Sensibiliser et former les populations à la potabilisation de l'eau ;
- Créer des points d'accès à l'eau potable supplémentaires ;
- Améliorer la gestion des points d'eau existants ;
- Remettre en service les points d'eau non fonctionnels.

Au niveau du secteur santé, il ressort qu'il faudrait :

- Rendre disponibles les médicaments dans les pharmacies/pro-pharmacies et formations sanitaires ;
- Créer et construire des formations sanitaires, en respect avec les exigences de la carte sanitaire ;
- Augmenter le nombre de personnels soignants dans les formations sanitaires ;
- Renforcer en équipements médicaux les formations sanitaires existantes ;

Au niveau du secteur éducation, il ressort qu'il faudrait :

- Créer dans la commune quelques établissements scolaires des quatre (04) cycles, conformément à la carte scolaire ;
- Doter les établissements scolaires d'un personnel enseignant supplémentaire ;
- Doter les établissements scolaires des quatre (04) cycles en équipements pour les élèves et le personnel enseignant.

Au niveau des services offerts par la commune, il ressort qu'il faudrait :

- Impliquer davantage la population dans la prise de décisions ;
- Plus de transparence dans la gestion de la communale ;
- Communiquer davantage sur les actions menées par la commune ;
- Plus de proximité entre la commune et les administrés.

**CHAPITRE 4 : PLAN D’ACTION POUR LA MISE
EN PLACE D’UN CONTROLE CITOYEN DE
L’ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE
NDOM**

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Tableau 37: Synthèse des problèmes rencontrés

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
Eau Potable	Insuffisance des points d'eau potable	Réhabilitation des points d'eau non fonctionnels / Construction de points d'eau supplémentaires.	x	x
	Éloignement des points d'eau potable			
	Lenteurs dans la réparation des pannes des points d'approvisionnement en eau ;	Redynamisation / Formation des comités de gestion des points d'eau	x	
	Mauvaise gestion des points d'eau existants			
	Mauvaise qualité de l'eau	Sensibilisation / Formation des ménages aux technique de potabilisation de l'eau	x	x
Santé	Insuffisance et éloignement des formations sanitaires	Création, construction et équipement de formations sanitaires supplémentaires avec pro-pharmacie	x	x
	Insuffisance et vétusté des équipements dans les formations sanitaires	Équipement des formations sanitaires (District)	x	x
	Insuffisance des médicaments dans les formations sanitaires	Dotation des formations sanitaires en médicaments		x
	Insuffisance du personnel soignant dans les formations sanitaires	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant qualifié dans certaines formations sanitaires	x	
		Renforcement régulier des capacités du personnel soignant		x
Éducation	Irrégularité des enseignants dans les classes	Plaidoyer auprès de l'APEE, pour l'instauration d'une prime pour l'assiduité des enseignants	x	x
	Insuffisance d'établissement scolaire des cycles maternelle, primaire, secondaire et formation professionnelle	Création et construction et équipement d'établissements scolaires supplémentaires dans la commune pour les 4 cycles	x	x
	Insuffisance des salles de classe	Construction et équipement de salles de classe	x	x
	Insuffisance des équipements dans les établissements scolaires	Doter les établissements scolaires de la commune d'équipements pour les élèves et le personnel enseignant	x	x
Services communaux	Faible visibilité des actions communales	Amélioration de la communication sur les actions de la commune	x	
	Faible niveau d'implication de la population dans les processus de planification, de budgétisation et de prise de décision	Implication plus accrue des populations dans la prise de décisions liées à la gestion communale	x	

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

La mise en œuvre des recommandations se fera suivant le plan d'action ci-après :

Tableau 38: Plan d'action

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
Eau potable	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre en eau potable dans la commune de YINGUI	Améliorer de la qualité de l'eau à la consommation	Organisation de 03 sessions de Formation / Sensibilisation des ménages aux techniques de potabilisation à l'horizon 2020	Nombre de sessions organisées	0	03	Annuelle	- Rapports de session - Listes de présence	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - Services sectoriels	3 000 000
			Redynamisation / Formation des comités de gestion des points d'eau à l'horizon 2020	Nombre COGES formés / Redynamisés	0	25	Annuelle	- Rapports de session - Listes de présence	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - Services sectoriels	1 000 000
		Accroître le nombre de points d'approvisionnement en eau potable	Réhabilitation de 10 points d'eau non fonctionnels	Nombre de points d'eau réhabilités	0	10	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COGES - Services sectoriels	30 000 000
			Construction de 08 points d'eau supplémentaires dans certaines localités de la commune et certaines formations sanitaires.	Nombre de points d'eau construits supplémentaire construits	0	08	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COGES - Services sectoriels	64 000 000
Santé		Accroître le nombre de formations sanitaires fonctionnelles	Création, construction et équipement de 03 formations sanitaires avec pharmacie	Nombre de formations sanitaires supplémentaires créées	0	03	Annuelle	PV de réception des nouvelles formations sanitaires	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - Services sectoriels	180 000 000
			Réfection 04 formations sanitaires existantes	Nombre de formations sanitaires réfectionnées	0	04	Annuelle	PV de réception des formations sanitaires	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COSA - Services sectoriels	80 000 000

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique de service de santé dans la commune de Yingui		Équipement des formations sanitaires (District) : • 50 lits métalliques ; • 50 matelas ;	Nombre de nouveaux équipements fournis dans les formations sanitaires	0	50 lits, 50 matelas,	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COSA - Services sectoriels	10 000 000
		Approvisionner les pharmacies et pro-pharmacie en médicament	Dotation en médicaments de 4 pharmacies / Pro-pharmacies dans les formations sanitaires de la commune	Nombre de pharmacies / Pro-pharmacies ayant bénéficiées de dotations en médicaments	0	04	Annuelle	PV de livraison	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COSA - Services sectoriels	8 000 000
		Accroître l'effectif du personnel soignant qualifié	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant qualifié dans certaines formations sanitaires (infirmier, aide-soignant)	01 exemplaire de l'argumentaire - Nombre de personnels soignants affectés	0	10	Annuelle	- Fiche du personnel de santé du District de santé de Yingui - Notes de prise de service	Commune	- Comités de développement - Services sectoriels	PM
Éducation	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique en service de l'éducation la commune de Yingui	Améliorer la qualité de l'encadrement dans les établissements scolaires	Construction et équipement 05 blocs de 02 logements d'astreintes pour le personnel enseignant	Nombre de logements d'astreinte construits et équipés	0	10	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - APEE - Services sectoriels	175 000 000
		Accroître la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des établissements scolaires	Construction et équipement de 20 salles de classe dans les établissements scolaires de la commune pour les 4 cycles	Nombre de salles de classes construites et équipées	0	20 salles de classe 600 tables bancs	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - APEE - Services sectoriels	360 000 000
			Appui en manuels scolaires à 200 élèves de la commune	Nombre d'élèves bénéficiaires de manuels scolaires	0	200	Annuelle	PV de réception	Commune	- Partenaires au développement - APEE - Services sectoriels	10 000 000
			Création d'établissements scolaires de cycles : • maternel (02) ; • primaire (02) ; • secondaire (02) ; • formation	Nombre d'établissements scolaires créés	0	- maternel (02) ; - primaire (02) ; - secondaire (02) ;	Annuelle	Arrêté ministériel	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	150 000 000

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
			professionnelle (02)			formation professionnelle (02).					
Service communal	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en services communaux auprès des ménages	Améliorer la communication sur les actions de la commune	Élaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune	Existence d'un plan de communication	0	1	Annuelle	- Plan de communication - Rapport d'activité	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	500 000
			Équipement de 20 babillards (dont 01 dans chaque village/quartier de la commune)	Nombre de babillard mis en place	0	20	Annuelle	PV de réception	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	5 000 000
Améliorer le niveau de participation des ménages aux actions de la commune		Organisation de campagnes de sensibilisation annuelle (01 par an pendant 03 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune	Nombre de campagnes organisées	0	3	Annuelle	Fiche de présence	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	7 000 000	
		Faire adopter une décision du conseil municipal contraignant les conseillers municipaux à restituer les travaux du conseil aux populations	Existence d'une délibération	0	1	Annuelle	Archives de la commune	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	PM	
TOTAL											854 500 000

La mise en œuvre de ce plan d'action pourrait coûter environ 854 500 000 FCFA.

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Tableau 39: Programme de dissémination et de présentation du plan d'action

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	RESPONSABLE	PARTENAIRES	DATE DEBUT	DATE FIN
<i>Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution</i>	Rapport élaboré et disponible	OSC IPD-AC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	20/11/2018	23/11/2018
<i>Atelier communal de restitution</i>	Leçons apprises Changements attendus	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	27/11/2018	27/11/2018
	Formalisation de l'engagement aux changements	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
	Négociation de la prochaine évaluation	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
<i>Diffusion des résultats</i>	Diffusion des résultats	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	07/01/2019	08/01/2019

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des enquêteurs

Annexe 2 : Questionnaire

Annexe 3 : Rapport de restitution

Annexe 4 : Arrêté communal constatant la mise en place du comité de suivi du ScoreCard

Annexe 1 : Liste des intervenants

N°	NOMS ET PRENOMS
01	SIMENI Yannick Hervé
02	MEPA TCHIENGANG Pamela
03	ELIE MBI Jean Bernard
04	YAGA BESSALA
05	SIMO FODOUOP Ghislain
06	MANDJA Romuald
07	BEAS Edith Ledoux
08	NJOL NJAL Jean Jacques
09	BOUM BOUM Emmanuel
10	BOUNDIL Eden

Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête

Citizen Report Card

Evaluation des services publics dans la commune de _____

Section I. SIGNALÉTIQUE

A01	Région _____	_ _
A02	Département _____	_ _
A03	Arrondissement/Commune _____	_ _ _
A04	Numéro du Lot	_ _
A05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	_ _
A06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Sémi-urbaine 3=Rurale	_
A07	Nom de la localité _____	
A08	Numéro de structure	_ _ _
A08a	Numéro du ménage dans l'échantillon	_ _
A09	Nom du chef de ménage _____	
A10	Age du chef de ménage (en année révolue)	_ _
A11	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	_
A12	Nom ou prénom de l'enquêté _____	
A13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	_
A14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	_
A15	Age de l'enquêté (en année révolue)	_ _
A16	Téléphone de l'enquêté	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
A17	Date de début d'enquête	- _ _ / _ _ / _ _ _ _ _ _
A18	Date de fin d'enquête	_ _ / _ _ / _ _ _ _ _ _
A19	Nom de l'enquêteur _____	
A20	Nom du superviseur communal _____	

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

A21	Résultat de la collecte _
	1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)
A22	Appréciation de la qualité de l'enquête _
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvais e 5=Très mauva

CODESA13 _____

- | | | |
|------------------------------------|--|--|
| 1 = Chef de Ménage | 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e) |
| 2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage | 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e) |
| | | 7= Domestique |

Section II. EAU POTABLE			
H01	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/ rivière F. Adduction en eau potable	_ _ _ _ _ _
H01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → H14		_
H02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière 3=Puits protégé 6=Adduction en eau potable		_
H03	Quelle est la qualité de cette eau ? 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indifférent		_

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section II. EAU POTABLE

Section II. EAU POTABLE			
H04	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		__
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		__
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		__
H07	Payez-vous pour avoir cette eau ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H08		__
H07a	Si oui, combien dépensez-vous en moyenne par mois? (inscrire un montant en FCFA)		__ __ __ __ __
H07b	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant		__
H08	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		__
H09	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour aller, puiser l'eau et revenir ? 1=Sur place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes		__
H10	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H11.		__
H10a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore		__
H10b	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ?	A=Maire (commune) B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____	__ __ __ __ __ __ __
H11	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui —————> H13		__
H12	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		__
H13	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		__

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section II. EAU POTABLE

H14	Avez-vous exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, c’est-à-dire depuis?1=Oui 2=Non Si non —————→ H18		__
H15	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat C. Une élite D. Le comité de gestion du point d’eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administrative G. CAMWATER/SNEC X. Autres partenaires : _____	__ __ __ __ __ __ __
H16	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2=Non Si non —————→ H18		__
H17	Si vous avez- eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=moins d’un mois 3=Plus de trois mois 2=Entre un mois et trois mois		__
H18	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction de l’approvisionnement en eau dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2—————→ H20.		__
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l’approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	A. Eloignement du point d’eau B. Mauvaise qualité de l’eau C. Insuffisance des points d’approvisionnement en eau D. Gestion du point d’eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l’approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	__ __ __ __ __ __ __
H20			

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section II. EAU POTABLE

Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser : _____	
--	---	---

Section III. SANTE

S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé 4= Aucun → S20	_
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes	_
S03	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 2=Hôpital /CMA 3=Centre de santé privé 4=Tradi-praticien 5=Au marché/kiosque de médicaments 6=Chez un personnel de santé 7=Me soigne moi-même. Si S03=4, 5, 6 et 7 → S05	_
S04	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S17	_
S05	Qui est responsable de cette formation sanitaire? 1=Médecin 3= Aide Soignant 8=Ne sait pas	_

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section III. SANTE		
	2=Infirmier 4=Autre (à préciser) _____	
La dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,		
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	__
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	__
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non → S10.	__
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 0= aucun 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.	__
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S010=1 → S14	__
S11	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Insignifiant	__
S12	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui 2=Non Si non → S14	__
S13	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel	__
S14	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	__
S15	Existe t-il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non → S17	__
S16	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	__
S17	La formation sanitaire la plus proche permet elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	__
S18	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 → S20	__
S19	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (plusieurs réponses possibles) A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts	__ __

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section III. SANTE

	Autre raison ?	C. Insuffisance des formations sanitaires _ D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire _ E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire _ F. Insuffisance de médicaments _ G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements _ H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé _ X. Autres (à préciser) : _ _____
S20	Quelles sont vos attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	A. Formations sanitaires supplémentaires _ B. Approvisionnement en médicament _ C. Affectation d'un personnel _ D. Formations sanitaires équipées _ X. Autres à préciser _

Section IV. EDUCATION

	Cycle d'enseignement →	Maternel	Primaire	Secondaire	SAR/SM
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné	_	_	_	_
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche? (inscrire le nombre devant chaque cycle)	_ _	_ _	_ _	_ _
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle)? 1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km 8=Ne Sait Pas	_	_	_	_
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998=Ne Sait Pas	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _ a jouter 1 carreau

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section IV. EDUCATION						
E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8=Ne Sait Pas		_	1er cycle _	2ème cycle _	
E06	La SAR/SM dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 8=Ne Sait Pas					_
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2= Non 8=Ne Sait Pas	_	_	_	_	
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2= Non 8=Ne Sait Pas	_	_	_	_	
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2= Non 8=Ne Sait Pas	_	_			
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 8=Ne Sait Pas	_ _	_ _	_ _	_ _	
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier 8=Ne Sait Pas	_	_	_	_	
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année?	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section IV. EDUCATION					
	(inscrire le montant moyen) Si l'enquêté ne sait pas écrire Ne Sait Pas				
E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Insignifiant 4=Non concerné	_	_	_	_
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non Si non → E16 8 = Ne Sait Pas, sinon ou ne sait pas passez à E16	_	_	_	_
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
E16	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans lesquelles les enfants du ménage sont scolarisés, sont eDizanguémagées qui s'occupe des réfections ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____ Autre ?	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → E19.	_	_	_	_
E18	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ?				

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section IV. EDUCATION					
	A. Eloignement des services d'éducation	_	_	_	_
	B. Insuffisance de salles de classe	_	_	_	_
	C. Insuffisance d'équipements	_	_	_	_
	D. Insuffisance des écoles	_	_	_	_
	E. Manquements liés au Personnel	_	_	_	_
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	_	_	_	_
	G. Mauvais résultats	_	_	_	_
	H. Coûts élevés de la scolarité	_	_	_	_
	X. Autres à préciser	_	_	_	_
E19	Quelles sont vos attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)? (Plusieurs réponses possibles) Autre attente ?				
	A. Avoir une école plus proche	_	_	_	_
	B. Ajouter des salles de classe	_	_	_	_
	C. Ajouter des Equipements	_	_	_	_
	D. Ajouter les écoles	_	_	_	_
	E. Ajouter le personnel	_	_	_	_
	F. Distribuer les manuels scolaires	_	_	_	_
	G. Améliorer les résultats	_	_	_	_
	H. Diminuer les coûts	_	_	_	_
	X. Autres (à préciser) _____	_	_	_	_
Section V. SERVICE COMMUNAL					

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section IV. EDUCATION							
	C01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → service suivant	C02 Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	C03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours Si C03=1 2, 3, 4 ou 5 → C04	C03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)	C04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnalement 2=Long 3=Très long Si C04=1 → C06	C05 Si C04=2 ou 3, qu'est-ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible / absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser) _____	C06 Avez-vous eu à payer un pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Services communaux ↓							
Etablissement d'actes de naissance	_	_	_	_ _	_	_	_
Certification de copie de documents officiels	_	_	_	_ _	_	_	_
Permis de bâtir	_	_	_	_ _	_	_	_
Acte de décès	_	_	_	_ _	_	_	_
Acte de mariage	_	_	_	_ _	_	_	_
Certificat de domicile	_	_	_	_ _	_	_	_
Validation des plans de localisation	_	_	_	_ _	_	_	_
Informations	_	_	_	_ _	_	_	_
Autres (à préciser) _____	_	_	_	_ _	_	_	_
C07	Un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement ? 1=Oui 2=Non						_

Rapport enquête CCAP commune de YINGUI

Section IV. EDUCATION			
C08	Un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non		_
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non		_
C10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
C11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
C12	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
C13	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Pas satisfait Si 1 ou 2 ———→ C15		_
C14	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services communaux (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non implication des populations dans la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,.....) D. Non visibilité de l'action communale E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	_ _ _ _ _ _
C15	Qu'attendez-vous de l'équipe communale? (Plusieurs réponses possibles – par ordre d'importance). Autre attente ?	A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision B. Plus de communication sur les actions de la commune C. Plus de transparence dans la gestion D. Plus de proximité avec les administrés X. Autres (à préciser) : _____	_ _ _ _ _

**Annexe 3 : Rapport de l'atelier de restitution des enquêtes du
SCORECARD à YINGUI,
Le, 27 novembre 2018**

Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune